



Remerciements:

Nous remercions le bon Dieux de nous avoir guidées vers le chemin de la lumière et du savoir et qui nous a donné la volonté et le courage pour réaliser ce travail.

Tout d'abord, ce présent travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et l'encadrement de M^{me} OULD FELLA Kahina, maitre assistante classe A (MAA) à l'UMMTO, nous tenons à la remercier pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, ses encouragements, son amabilité, sa gentillesse, sa rigueur, sa disponibilité et son soutien afin de mener ce mémoire à bon port. Nous vous remercions !

Qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement M^r ACHOUR Remdane, (MCA) à L'UMMTO, en acceptant de présider le jury de notre soutenance et d'évaluer notre travail.

Nous sommes honorées par la présence de M^{me} GUERCHOUH Lydia, maitre (MCA) à l'UMMTO, pour l'intérêt qu'elle a porté à cette recherche en acceptant d'examiner et d'analyser ce travail avec diligence et de l'enrichir par ses propositions objectives.

Il nous est enfin agréable de clore ces remerciements par présenter nos très chaleureux remerciements à nos enseignants, nos ami(e)s, nos camarades de promotions et à ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à la réussite de ce travail.

'Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves'

Eleanor Roosevelt.

Dédicaces!

J'ai l'honneur de dédier ce travail :

A mes très cher parents, qui me procurent tant de soutien, d'amour et d'affection, ma moindre réussite est le fruit de leurs sacrifice, dévouement et persévérance, je leurs dédie ce travail en signe d'une sincère reconnaissance et d'une gratitude éternelle.

A mes chère grandes mères « ΒΑΣΕΖΟΥ » et « ΣΕΖΖΟΥ »

Je vous aime de tout mon cœur, je vous souhaite une longue vie pleine de joie et de santé.

A ma sœur KAHINA et mon frère MOHAMMED, ainsi, mon fiancé KAMEL, en témoignage de mon amour, je vous souhaite bonheur, amour et réussite.

A ceux qui font tout ce qui est de leurs pouvoirs pour mon bonheur.

A toute ma famille et ma belle-famille

A mes amies : OUARDIA et SARRA

A tous ceux qui me sont chers

S.KHECHENI

Dédicaces!

J'ai l'honneur de dédier ce travail :

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse,
leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.

A ma chère grande mère a qui je souhaite un bon rétablissement et une
longue vie

A mes sœurs Dyhia, Mina et Kahina et a mon chère petit frère yanis pour
leurs encouragement permanent, et leur soutien moral.

A mes chères copines Farida,sonia, Katia, et mon cher Sofiane, pour leur
soutien tout au long de mon parcours universitaire, que ce travail soit
l'accomplissement de vos vœux tout allégués, et le fruit de votre soutien.

Merci d'être toujours la pour moi.

Sarra

Liste des abréviations :

Ex : Exemple

To : Touareg

K : Kabyle

Chl : Chleuh

Cha : Chaoui

Che : Chenoui

Zng : Zennaga

Mzb : Mozabite

Tw et Y : Touareg de Niger

Warg : Wargli

R : Rifain

Siw : Siwa

Ar : Arabe

Fr : Français

Nef : Nefoussa

Mc : Maroc Central

Dem: Droit coutumier Marocain

Ghd: Parler de Ghadames (libye)

Ghat: Parler de hat (libye)

N: Nom

Vrb: Verbe

Adj: Adjectif

Msc: Masculin

Fém: Féminin

Sommaire

Introduction générale.....	09
Chapitre I : Généralités et définitions.....	14
Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire.....	30
Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet.....	44
Chapitre IV : Description et essai d'analyse du dictionnaire de Haddadou.....	66
Chapitre V : comparaison, critique et proposition.....	83
Conclusion générale.....	103

Introduction générale

Introduction générale

La communication avec autrui exige la connaissance du lexique et la maîtrise du vocabulaire de la langue utilisée d'une façon sélective et organisée. Nous tenterons de clarifier ces deux notions en les opposant de manière à saisir la relation qui existe entre elles ; le lexique est « *une réalité de la langue* »¹, alors que le vocabulaire est « *une réalité du discours* »². De cette distinction, nous rendrons compte que l'accès au lexique n'est possible qu'à travers le vocabulaire, le lexique est l'ensemble des mots d'une langue, mis à la disposition des locuteurs dans le cadre du vocabulaire qui représente un échantillon de celui-ci. A partir de ces deux notions, nous retenons que le lexème s'insère dans un contexte linguistique et un contexte de situation, ce qui permet de contenir les différents « *valeurs et significations* »³ appropriées à un terme donné.

Pour cela, le dictionnaire est indispensable pour la connaissance et l'apprentissage d'une langue, il constitue un réservoir irremplaçable de données linguistique.

Tout dictionnaire quelque soit son type, représente un outil de référence pour toute personne cherchant des informations concernant un mot inconnu ou mal compris, allant de l'écolier à l'étudiant, de l'enseignant au journaliste, à l'écrivain et au simple usager de la langue.

Le statut de la langue amazighe est en constante évolution, en Algérie, d'une langue exclusivement orale, confiée au statut de dialecte à une langue nationale et officielle. Depuis, elle a conquis de nouveaux espaces d'expression comme l'école, la presse, la télévision et bien d'autres, ce qui fait ressentir le besoin de nouveaux ouvrages en générale, et de dictionnaires en particulier. En effet, la lexicographie amazighe a vu apparaître quelques œuvres notamment le dictionnaire Touareg-Français de Charle De Foucauld en 1951, ceux de Delheure concernant le Mozabite et le Ouargli, édités respectivement en 1984 et 1985, ajoutant le dictionnaire de Tamazight-Français de Miloud Taïfi, édité en 1989 ect., tous ces dictionnaires sont bilingues puisque le dictionnaire monolingue n'a vu le jour qu'en 2007, avec l'œuvre de Kamel BOUAMARA, intitulée ``AMAWAL N TUNUYIN N TESNUKYEST``.

¹ Aoche, J., Précision de lexicographie française, l'étude et l'enseignement du vocabulaire, Ed. Nathan, France, 1992, P.46

² Ibid. P.46

³ Ibid. P.43

Introduction générale

Dans ce modeste travail, notre étude s'inscrit fortement dans une perspective lexicographique. Sans prétendre à l'ambition d'étudier toute la production lexicographique réalisée, mais nous allons focaliser et prendre comme corpus deux produits : le dictionnaire Kabyle-Français de Jean-Marie Dallet, publié en 1982, et celui de Mohand-Akli Haddadou, Tamaziyt tatrart, publié en 2018.

Pourquoi ces deux dictionnaires et pas d'autres ?

L'apparition du dictionnaire Kabyle-Français de J-M. Dallet en 1982 représente un événement majeur pour la lexicographie berbère en particulier, puisque c'est une œuvre digne de son nom et digne des dictionnaires à vieille tradition lexicographique tels que le Larousse et le Robert. Et cela par rapport à sa présentation typographique et ses articles qui sont mieux structurés et riches d'informations que ceux des dictionnaires qui le précèdent.

Quant le dictionnaire Tamaziyt Tatrart de M-A. Haddadou apparait dans des circonstances différentes. Puisque l'Etat algérien a reconnu la langue berbère, enseignée depuis 1995, comme langue nationale en 2002 et officielle en 2017. Cet ouvrage représente un dictionnaire typiquement néologique. Il vient répondre à des besoins importants de l'utilisateur essentiellement l'apprenant, l'enseignant et le journaliste. C'est un outil didactique qui est au service de l'apprentissage et de l'enseignement, ainsi, qu'un rôle important pour une activité, qui s'impose à ce stade, l'aménagement de la langue d'où vient le titre ``TAMAZIYT TATRART``.

L'objectif de ce mémoire est donc, à travers ces dictionnaires, est de soulever les problèmes de lexicographie Amazighe comme ceux qui sont liés à la définition et au classement de la matière lexicale. Alors dans le but de mieux répondre à notre problématique, nous proposons, dans cette recherche, une étude qui a pour objectif de démontrer le degré de l'adaptation d'un tel type d'ouvrage (dictionnaire), à la notion de son élaboration.

Mais, avant de faire l'étude de cet outil, souvent invoqué avec un minimum de souci de mieux le connaître ainsi, de mieux l'utiliser, nous devons chercher à comprendre d'abord la discipline qui s'occupe à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations et leurs conceptions au sein de la langue, afin de constituer un dictionnaire. En d'autres termes, nous poursuivrons les démarches adoptées par la lexicographie lors de l'élaboration d'un dictionnaire car il est nécessaire de bien connaître les principes et les techniques par lesquels passe la confection de cet ouvrage.

Introduction générale

Cette recherche vient dans la même perspective que les travaux critiques des dictionnaires tels que le mémoire de :

- ◆ Aliane K., intitulé « *Le Dictionnaire kabyle-français* de Jean-Marie Dallet (1982) : Examen critique et propositions », élaboré en 2010
- ◆ Achour R., intitulé « Le kabyle et le tamazight (Maroc central) : Etude de lexicologie comparée », en 2004
- ◆ Menana L., intitulé « Problème de lexicographie berbère: Étude critique du dictionnaire de J. M. Dallet » ect.

A travers l'étude de ces deux dictionnaires, le but est de répondre à la problématique suivante : **Quelle est la méthodologie adoptée par ces deux dictionnaires ? comment peut-on les caractériser sur le plan de la microstructure et la macrostructure ?**

De cette problématique découle une autre question :

- Est-ce qu'il peut y avoir une complémentarité entre les deux dictionnaires ?

Afin d'avoir un fil conducteur qui puisse éclairer notre objectif, nous avons formulé quelques hypothèses. Nous admettons comme première hypothèse que les outils lexicographiques, particulièrement les deux dictionnaires qui représentent notre corpus, sont des ouvrages qui répondent à la norme scientifique au même titre que les grands dictionnaires d'autres langues. Comme deuxième hypothèse, nous admettons que le discours lexicographique amazighe observe plusieurs lacunes relatives à la fois à la microstructure et la macrostructure.

Pour bien mener à terme notre recherche et dans le but de porter les éléments de réponses aux questions mentionnées ci-dessus et de confirmer ou d'infirmer les hypothèses suggérées, nous avons structuré notre travail en cinq (05) chapitres, comme suite :

- Puisque notre travail se veut lexicographique, nous consacrons le premier chapitre à la fois à la définition de la technique qui se préoccupe de l'élaboration du dictionnaire, à la définition de ce type d'ouvrage et des éléments qui le composent.
- Dans le deuxième chapitre, nous allons aborder et essayer de tracer l'histoire du dictionnaire, depuis son apparition à nos jours et exposer l'état des lieux de la production lexicographique berbère.

Introduction générale

- Le troisième et le quatrième chapitre seront consacrés à une description analytique, respectivement, des dictionnaires ; celui de J-M. Dallet et celui de M-A. Haddadou.
- Alors que le dernier chapitre, sera réservé aux critiques et aux différentes propositions pour améliorer la forme et le contenu de ce type d'ouvrage.

Introduction :

En linguistique générale, la langue est définie comme un ensemble de signes vocaux, graphiques ou gestuels, qui permettent la communication. Dans le but de pouvoir transmettre un message par le moyen d'une langue donnée, une compréhension est exigée aux interlocuteurs. En effet, la communication avec autrui suppose, en partie, la connaissance du lexique et la maîtrise du vocabulaire de la langue utilisée.

Apprendre une langue nécessite un recours à plusieurs ouvrages, dont l'objet est l'étude du lexique ainsi que l'acquisition du vocabulaire, tels que les manuels de lexicologie, les atlas linguistiques, les dictionnaires.... Parmi les références qui nous informent et nous aident à réduire notre incertitude en langue, le dictionnaire ; celui-ci est défini comme *«le dictionnaire est un objet culturelle qui représente le lexique d'une (ou plusieurs) langues sous formes alphabétique, en fournissant sur chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégorie grammaticale, définition, construction, exemples d'emploi, synonymes, idiotismes »*¹. C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme objet primordial de notre travail : la lexicographie et en l'occurrence le dictionnaire.

Puisqu'il s'agit du dictionnaire, notre travail se veut linguistique et s'inscrit précisément dans une approche métalexicographique. C'est pourquoi, nous consacrons le premier chapitre à quelques notions de base qui nous semblent assez importantes pour la maîtrise et la compréhension de notre présent travail qui porte sur l'analyse critique et comparative de deux dictionnaires : J-M DALLET(1982) et HADDADOU(2018).

¹ J-Dubois et al, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973.

Définition des concepts fondamentaux

1. La lexicographie :

La lexicographie est une branche de la linguistique appliquée, appelée aussi dictionnaire, son objet est de recueillir, d'observer et de décrire des unités lexicales d'une langue, afin de réaliser un dictionnaire.

Cette discipline s'occupe du lexique d'une langue. Elle consiste à recenser les unités lexicales, à les classer et à les définir en les illustrant par des exemples et/ou des expressions pour mettre en œuvre leurs significations.

Dubois J. et al. notent que « *la lexicographie est la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique* »². C'est-à-dire la lexicographie reprend les données fournies, par la lexicographie, qui s'intéresse elle aussi à l'étude du lexique et du vocabulaire, dans le but d'élaborer un dictionnaire.

2. Le dictionnaire :

2.1. Définition :

Un dictionnaire est un ouvrage de référence contenant l'ensemble des lexèmes d'une langue en générale ou de spécialité. Il fournit des définitions dont les entrées sont rangées d'ordre alphabétique ou autre.

Le dictionnaire est un ouvrage de consultation qui facilite à l'apprenant ou le lecteur la recherche du mot, il lui permet de trouver sa signification et son orthographe. Il s'articule sur une macrostructure (nomenclature) et sur une microstructure (programme d'information) :

a. La nomenclature :

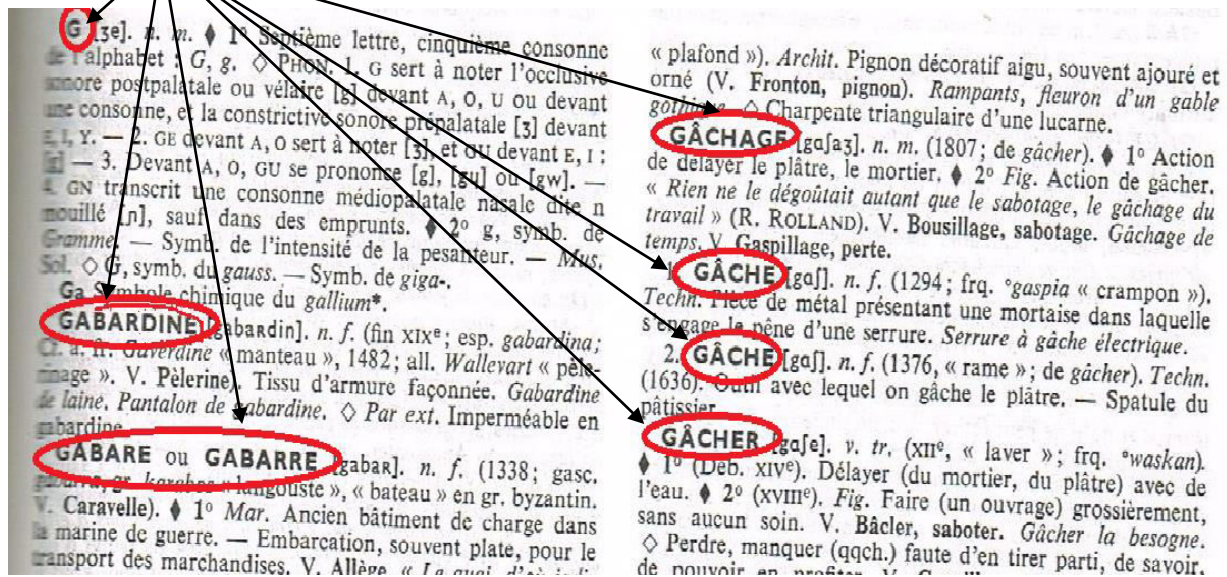
Appelée aussi entrée, c'est un programme de lemmatisation pour chaque langue. C'est un ensemble de termes employés dans une science ou une technique qui sont présentés suivant un classement méthodique. Un ensemble des entrées, des mots, qui sont répertoriés dans un dictionnaire ou un lexique.

La nomenclature correspond aux sèmes d'une langue, ou plus exactement aux lemmes d'un lexique. Dans un dictionnaire la nomenclature correspond à la liste des entrées généralement en ordre alphabétique soumise à une lecture verticale.

² J- DUBOIS et al. , Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed. Larousse, 2012, p. 278

Ex :

Ensembles des entrées formant la nomenclature



a. -La microstructure :

La microstructure est le programme d'information applicable à toutes les unités d'un dictionnaire. Appelée aussi article, représente l'ensemble du texte qui sert à décrire un lexie. Chaque mot de vocabulaire qui est décrit se nomme une vedette. Quand on souhaite connaître le sens c'est sous les vedettes.

Dans les dictionnaires usuels, le corps de l'article est précédé du terme vedette en majuscule ou en gras suivie de sa classe grammaticale (sa catégorie, verbe, adjectif, préposition, adverbe...) et quelques précisions morphologiques ou syntaxique comme le genre féminin ou masculin dans le cas d'un nom ou encore la transitivité ou non (verbe transitif directe, verbe indirecte, ...), et le modèle de conjugaison dans le cas d'un verbe.

Le dictionnaire en format électronique a l'avantage de présenter de façon complète la conjugaison des verbes, alors que les dictionnaires en papier font plus tôt un renvoi, souvent par un numéro, vers des tableaux ou des extraits de tableaux de conjugaison de verbe similaires, situés au début où à la fin de l'ouvrage.

Avant d'arriver à la définition proprement dite du mot vedette, on trouve parfois des informations sur sa prononciation, certains dictionnaires donnent systématiquement la phonétique des mots, alors que d'autres ne la donnent que lorsqu'elle pose un problème. Elle est généralement illustrée à l'aide des symboles de l'alphabet phonétique international (API).

Chapitre I : Généralités et définitions

Suivent généralement les informations sur la diachronie du terme vedette, qu'on appelle l'étymologie : la date d'apparition du mot, sa langue d'origine (le grec, le latin, l'anglais,...), son orthographe, autrefois, puis arrive enfin la définition du mot.

L'organisation des sens et des sous-sens d'un mot peut être complexe, dans des dictionnaires exhaustifs, le sens le plus anciens est souvent données d'abord, et suivent ensuite le sens ou l'emploi moderne. D'où l'importance de ne pas lire uniquement la première ligne de la définition.

Finalement dans un article de dictionnaire, des synonymes et des antonymes apparaissent parfois sous chaque sous-sens, ou parfois simplement en fin d'article. Cette pratique varie d'un dictionnaire à un autre.

Ex :

DIPLÔME [diplom]. *n. m.* (1732; *diplomat* « décret », 1617; lat. *diploma*, mot gr. « plié en deux »). ♦ 1° *Ancienn.* Pièce officielle établissant un droit, un privilège. V. *Acte, charte, patente. Diplôme impérial, royal. Déchiffrer de vieux diplômes, établir leur authenticité* (V. *Diplomatique*, I, 2, *paléographie*). ♦ 2° *Mod.* (1829). Acte qui confère et atteste un titre, un grade. *Diplôme d'enseignement; diplôme de bachelier, de licencié.* V. *Baccalauréat, brevet, certificat, doctorat, licence, et fam. Parchemin, peau d'âne. Examen, concours pour l'obtention du diplôme. Diplômes exigés pour obtenir un poste, une place. Il n'a aucun diplôme.* ◇ *Spécialt.* *Diplôme de fin d'études. Diplôme de l'École des langues orientales, de l'Institut d'études politiques. Diplôme d'infirmière; d'interprète.* ◇ *Diplôme d'honneur, décerné à un exposant* (V. *Médaille, prix*). ◇ *Écrit attestant un diplôme. « Un diplôme encadré de noir »* (Bosco). ♦ 3° Examen, concours que l'on passe avant d'obtenir le diplôme. *Se présenter à un diplôme. Passer un diplôme.* — *Spécialt. Diplôme d'études supérieures* (abrév. D.E.S.), et absolt. *Diplôme* : décerné, après examen d'un mémoire, à des licenciés qui se destinent à l'agrégation. « *Et mon diplôme ! pensa-t-il tout à coup. Car il y aurait, par-dessus le marché, cette mauvaise plaisanterie : le diplôme d'études supérieures* » (SARTRE).

2.2. Les types du dictionnaire :

Le dictionnaire est un ouvrage qui répertorie les mots d'une langue et les met en rapport avec les définitions explicitant leur sens. Cet inventaire est variable en fonction du

Chapitre I : Généralités et définitions

type du dictionnaire. Il existe plusieurs catégorisations des dictionnaires répertoriées selon certains critères fondamentaux ³:

- Le mode de présentation.
- Le matériau de la microstructure du dictionnaire.
- Le nombre et le statut des langues étudiées.
- Les propriétés des informations fournies.
- L'extension de la macrostructure.
- L'organisation de la macrostructure.

En suivant ces critères, nous distinguons divers types de dictionnaires :

- a/- Dictionnaire sur papier/ Dictionnaire électronique.
- b/-Dictionnaire (proprement dit)/ Dictionnaire illustré (en image).
- c/-Dictionnaire monolingue/ Bilingue/ Plurilingue.
- d/-Dictionnaire de langue/ Dictionnaire encyclopédique.
- e/- Dictionnaire extensif/ Dictionnaire restrictifs.
- f/- Dictionnaire alphabétique/ Dictionnaire thématique.

Nous allons aborder et définir ces types de dictionnaires en tenant compte de leurs particularités.

a-Dictionnaire sur papier / électronique :

Il existe en fait seulement une différence entre les dictionnaires papier et les dictionnaires électroniques :

Le support sur lequel est présentée l'information.

- Le contenu de ces deux dictionnaires est essentiellement le même en ce qui concerne les articles.

³SündüzÖztürkKasar, « *pour une typologie moderne des dictionnaires* » in Synergies Turquie N° 1, 2008, p.p. 55-64

Chapitre I : Généralités et définitions

- La présentation des données dans les dictionnaires électronique diffère de celles des dictionnaires papier : emploi de la couleur dans l'article, mise en page aérée, taille de police de caractère modifiable et visualisation de différents types d'informations. Dans le cas de la plupart des dictionnaires papier, les articles ne contiennent aucune ou très peu de couleurs, la mise en page est encombrée, les caractères sont minuscules et la présentation de l'information est fixe. Les concepteurs des dictionnaires papier n'ont pas beaucoup de liberté en ce qui concerne la présentation parce qu'ils sont soumis à des contraintes d'espace, contrairement aux concepteurs des dictionnaires électroniques.

b-dictionnaire (proprement dit)/ Dictionnaire illustrés :

La grande majorité des dictionnaires est faite en langue, c'est-à-dire que la macrostructure et la microstructure sont tissées en matière linguistique. Mais de nos jours, nous avons des dictionnaires en images, utilisées surtout dans les classes de langues étrangères, ces derniers présentent l'avantage de passer directement du signifiant au signifié en évitant l'intermédiaire d'une langue seconde.

c-dictionnaire monolingues/ bilingues/ plurilingues :

Dans ce cas, nous pouvons distinguer les classes de dictionnaires selon le nombre et le statut de la langue étudiée dans le dictionnaire, autrement dit si la langue de départ est identique à celle d'arrivée, il s'agit d'un dictionnaire monolingue. Lorsque nous traitons de deux langues, c'est un dictionnaire bilingue, et lorsque nous traitons de plusieurs systèmes linguistiques, nous avons un dictionnaire plurilingue.

d-Dictionnaire de langue/ Dictionnaire encyclopédique :

Selon les propriétés des informations fournies, on distingue deux groupes de dictionnaires : Le dictionnaire de langue et le dictionnaire encyclopédique.

Les dictionnaires de langue sont destinés à donner l'explication des mots qui en composent le vocabulaire. On interprète dans ce type de dictionnaire les significations des mots, le dictionnaire de langue donne des indications sur leurs formes et leurs emplois, il comporte les principales locutions stables, le tout est confirmé par des citations.

Les dictionnaires de langue présentent également la tâche de fournir au lecteur des informations de catégories grammaticale, phonétique, étymologique

Chapitre I : Généralités et définitions

Le dictionnaire encyclopédique : aux mots de la langue il ajoute les noms propres (personne, lieux, événement, choses..) et il est presque toujours illustré. Contrairement à un dictionnaire de langue, l'encyclopédique traite des choses et des réalités du monde et de la culture, en visant à synthétiser toutes les connaissances.

Il privilégie le vocabulaire technique des sciences et les marques d'usage (médecine, chimie, philo ...). Ce type de dictionnaire regroupe les familles sous le même article et travaille plus au niveau sémantique que ne traite pas la synonymie et l'homonymie. Le dictionnaire encyclopédique donne des référents.

e-Dictionnaire extensif/ dictionnaire restrictif :

Les dictionnaires se regroupent en deux groupes, selon l'extension de leur nomenclature.

Le premier groupe c'est les dictionnaires extensifs qui traitent de toute les unités d'une langue, y compris les mots anciens ou dialectaux, ou les divers registre de langue, ce type de dictionnaire est appelé dictionnaire universel.

Dans le deuxième groupe, on trouve les dictionnaires restrictifs qui limitent leur but selon le public visé. Une fois que l'extension des dictionnaires restrictifs se diversifie qualitativement : il s'agit soit des dictionnaires restrictifs spécialisée qui sont des vocabulaires technique, des terminologies de spécialité et de professions, soit ce sont des dictionnaires d'usage qui peuvent être de trois natures différentes : descriptifs, prescriptifs et correctif.

Dans tout les cas des dictionnaires sélectifs qui trient une partie plus ou moins grande du lexique d'une langue.

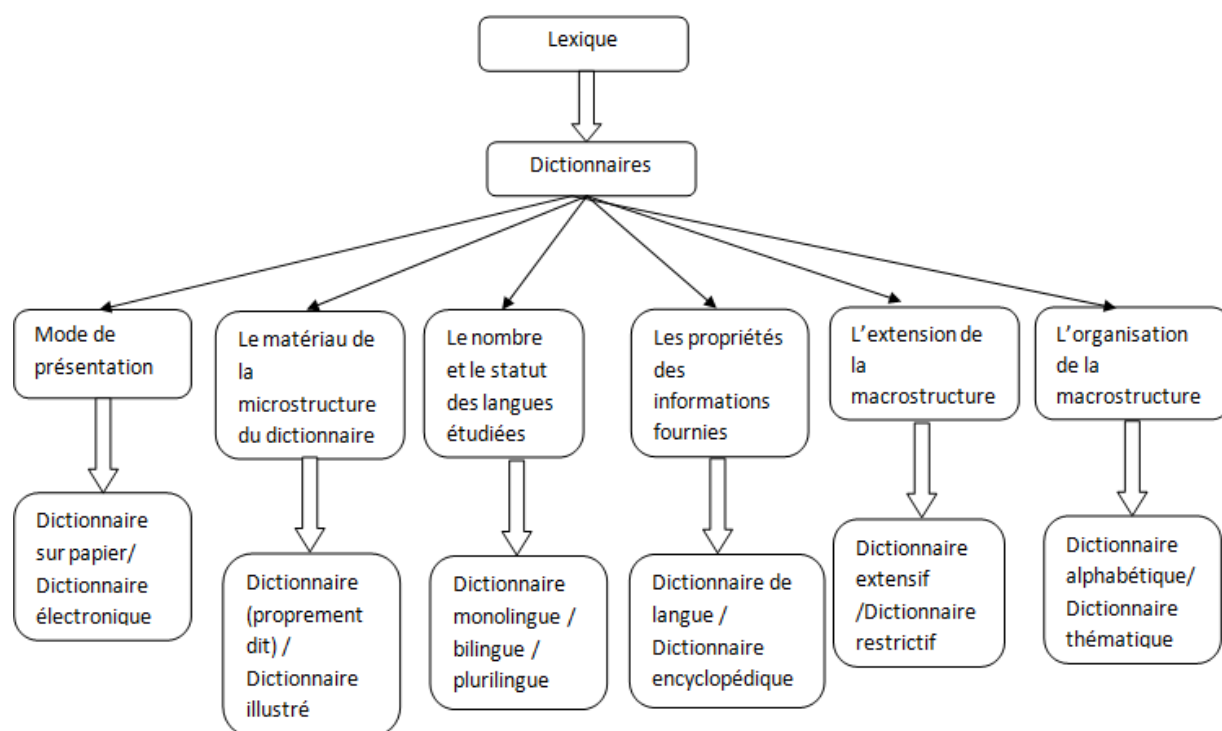
f-Dictionnaires alphabétique/ Dictionnaires thématique :

Quant à l'organisation de la macrostructure, on trouve deux types de dictionnaires, dictionnaire alphabétique et dictionnaire thématique.

Dans le premier (alphabétique), les entrées sont présentées en suivant l'ordre alphabétique de la langue traitée, alors que dans les dictionnaires thématiques, le traitement des unités se fait par thème avec indication de la page où se trouve ces thèmes.

Pour finir, on présente ci-dessous un schéma qui peut résumer comment peut-on distinguer entre tous les types de dictionnaire :

Catégorisation des dictionnaires :



2.3. Contenu d'un article lexicographique :

Tout dictionnaire est soucieux de donner le plus grand nombre de réponses possibles à ses utilisateurs, en mettant à leur disposition différentes informations qui renvoient au « *mot ou à l'objet* »⁴, selon le type de dictionnaires. Cependant, ces informations fournies répondent d'une manière variable aux soucis et usagers et leurs besoins. Ces soucis divergent d'un utilisateur à un autre. Soit on cherche à savoir employer le mot dans « *la situation qui convient* »⁵ c'est-à-dire son contexte d'utilisation et de s'assurer qu'il sera accepté par le groupe social auquel le locuteur « *appartient ou désire appartenir* »⁶. Soit on se fixe sur

⁴ Dubois jeans et Claude, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, coll. Langue et langage, Larousse, paris, p.12

⁵ Ibid. p. 12

⁶ Ibid. p.12

Chapitre I : Généralités et définitions

l'aspect linguistique du mot, et dans ce cas, nous informons sur la « *compréhension exacte* »⁷ d'un mot dans différentes situations.

A ce propos, Aoudia Arezki note dans sa thèse : « *Pour la confection d'un dictionnaire il est recommandé de déterminer au départ les catégories de mots à retenir, selon les limites imposées par l'éditeur et le public visé* »⁸

2.3.1. Entrée :

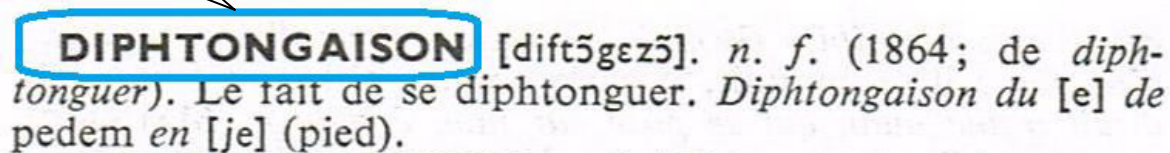
L'entrée appelée aussi vedette et / ou adresse, c'est l'unité graphique sous laquelle est placé la définition lexicographique correspondante. Elle désigne une unité lexicale qui peut être un mot entier, une racine ou un segment lexical porteur d'un sens.

Pour Alain Rey : « *un mot (ou un élément) qui figure à la nomenclature est appelé entrée, et cette entrée donne matière à un article* »⁹

La première information donnée dans le dictionnaire, par l'entrée, consiste sa forme écrite, c'est-à-dire elle nous renseigne sur son orthographe.

Ex:

L'entrée et son orthographe



DIPHTONGAISON [diftɔ̃gɛzɔ̃]. *n. f.* (1864; de *diph-* *tonguer*). Le fait de se diphtonguer. *Diphtongaison* du [e] de *pedem* en [je] (*pied*).

2.3.2. Prononciation :

Le dictionnaire, étant le recueil des mots d'une langue (lexique), démontre l'aspect écrit de celle-ci, mais également, il décrit l'usage parlé de la langue. C'est la raison pour laquelle nous trouverons, *en général*, la prononciation du mot vedette juste après son

⁷ Ibid. p12

⁸ Aoudiaarezki, *Etude lexicale des parlers de la région des Ait Aidel (vallée de la Soummam), pour l'élaboration d'un dictionnaire bilingue : Kabyle-Français, complémentaire du Dallet*, thèse de doctorat, Tigziri Nora (dir.), Nait Zerrad Kamel (co.dir.), université Mouloud Mammeri, 2015

⁹ Préface du dictionnaire le Petit Robert : <https://pr.bvdep.com/AidePR/Pages/pdf/preface1.pdf>

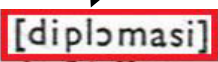
Chapitre I : Généralités et définitions

orthographe, dans l'article du dictionnaire. Elle est transcrite dans l'alphabet phonétique international.

Les indications sur la prononciation des mots sont essentielles dans un dictionnaire de langue dont elles prennent une place très importante et deviennent indispensable dans l'article. Cette prononciation est traduite à partir de la transcription phonétique basée sur l'alphabet phonétique international (A.P.I).

Ex :

Transcription phonétique (prononciation)



DIPLOMATIE [diplɔmasi] *n. f.* (1791 ; de *diplomatique*, d'apr. *aristocratie*). ♦ 1^o Branche de la politique qui concerne les relations entre les États : représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, administration des affaires internationales, direction et exécution des négociations entre États (V. *Ambassade, chancellerie, mission*; et aussi *Consulat*). *C'est à la diplomatie de résoudre ce différend.* ◇ Carrière diplomatique ; ensemble des diplomates. V. *Carrière* (absolt.). *Entrer dans la diplomatie. Se destiner à la diplomatie. Personnel de la diplomatie.* V. *Diplomate*. ♦ 2^o *Fig.* Habileté, tact dans la conduite d'une affaire. V. *Adresse, circonspection, doigté, finesse, habileté, tact.* « *Partout où il faut de la souplesse, de la diplomatie, de l'intrigue même, il (le Latin) est à son affaire* » (SIEGFRIED).

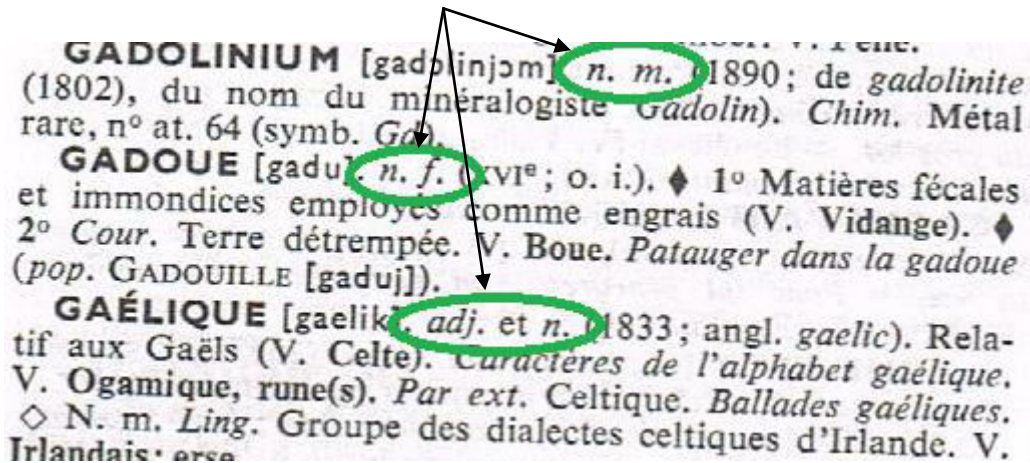
2.3.3. La catégorie grammaticale :

Parmi les informations dont a besoin l'utilisateur d'un dictionnaire, nous citons les catégories grammaticales. Tout dictionnaire de langue est nécessairement appelée à donner l'indication grammaticale du mot vedette car son absence signifie que l'ouvrage est « *une encyclopédie ou un lexique de spécialité* »¹⁰. Afin de montrer au locuteur le fonctionnement d'un mot donné, le dictionnaire distingue les natures des mots ; qu'il soit par exemple : nom masculin, féminin, singulier ou pluriel, verbe transitif ou intransitif, adjectif...

¹⁰ Collignon Lucien et Glatigny Michel, *Les dictionnaires : initiation à la lexicographie*, ed. CEDIC, Lyon, 1978, p.115

Chapitre I : Généralités et définitions

Ex : la catégorisation grammaticale

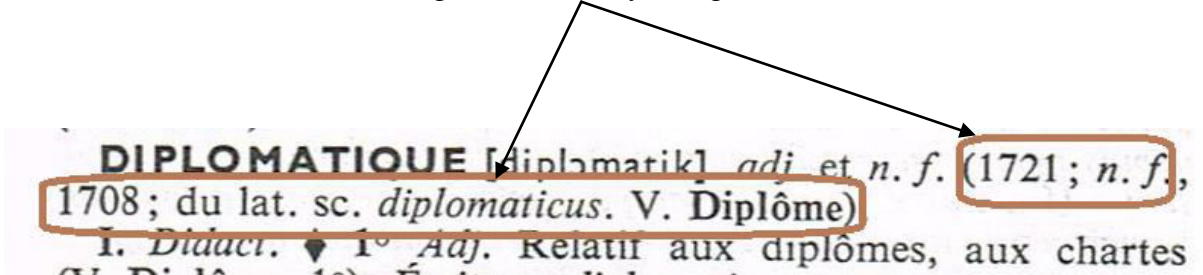


2.3.4. L'étymologie :

L'étymologie c'est une discipline diachronique de la linguistique, qui a pour but d'établir l'origine d'une unité lexicale et son évolution au cours du temps.

Cette information, qui est fournie par certains dictionnaires, nous précise l'origine du mot défini ; c'est-à-dire de quelle langue il provient : du grec, du latin ou autres, et dans certains ouvrages, elle est indiquée avec la date. Dans le dictionnaire, l'origine des mots est toujours donnée en abrégé. Il faut donc se reporter à l'index.

Ex : l'origine du mot (étymologie)



2.3.5. la définition :

Le dictionnaire c'est une mémoire lexicale d'une société, a pour projet fondamental d'englober la quasi-totalité des significations que porte le lexique d'une langue qu'aucun de nous ne peut mémoriser alors que cet ouvrage assume cette fonction. C'est pourquoi, la vérification du sens d'un mot quelconque passe le plus souvent par le recours aux dictionnaires car, nous cherchons dans ce dernier le sens d'un mot. L'auteur du dictionnaire doit établir par conséquent, une équation entre l'entrée de l'article et la définition.

Chapitre I : Généralités et définitions

Consulter un dictionnaire, une activité qui s'inscrit dans le but de chercher le sens qui se manifeste dans la définition. Cette dernière se caractérise, ainsi le sème par des traits qui le distingue des autres sémèmes et cela donne naissance à une relation d'équivalence entre la définition et le mot d'entrée ; définir un lexème implique qu'on lui trouve le même sens, c'est-à-dire, le sème et sa définition doivent être sémantiquement équivalents et qui, au même temps, développe et explicite quelque peu ce sens, puisqu'on n'a pas besoin d'englober toutes les informations qui concernent le terme dans un dictionnaire de langue où on s'adresse à un public non-spécialiste.

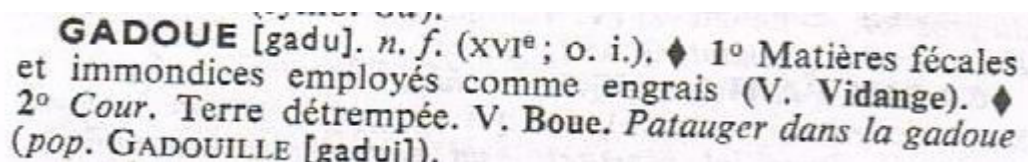
Pour Rey A. *« la définition de dictionnaire doit être envisagée en fonction de la sémantique des langues naturelles, comme une manipulation de la quasi-synonymie, mais aussi en fonction de la production d'un discours didactique réglé, analogue à celui de la rhétorique, mais bien différent et appartenant comme lui à la pratique sociale des discours. »*¹¹

Il est vrai que cela pourrait paraître facile à réaliser, lorsque le lemme défini a un sens clair et est sans ambiguïté (le cas du vocabulaire technique), mais en réalité, donner le sens d'un mot est quelque chose de complexe dans la mesure où le mot peut changer de sens d'un contexte à un autre. Comme il peut ne pas se préciser par un contexte donné et il échappe ainsi, aux tentatives des dictionnaires de l'entourer et d'englober ses sens.

Nous saisissons, à partir de ce point, le minutieux travail fait par le lexicographe lors de l'organisation de la définition qui est présentée dans l'article dictionnaire.

Pour finir, la définition représente la pièce maitresse d'un dictionnaire par son importance et son rôle

Ex :



GADOUE [gadu]. n. f. (XVI^e; o. i.). ♦ 1^o Matières fécales et immondices employés comme engrais (V. Vidange). ♦ 2^o Cour. Terre détremée. V. Boue. Patauger dans la gadoue (pop. GADOUILLE [gadui]).

¹¹ Rey A., *La terminologie : noms et notions*, 2^{ème} édition, P.U.F, France, 1992, p.21.

2.3.5.1. les types de la définition lexicographique :

les dictionnaires, qui sont un outil d'apprentissage d'une langue donnée, essaye toujours de donner des définitions aux entrées. D'après Pioche¹², la définition linguistique ne retient que ce qui est nécessaire pour la connaissance exhaustive du type du référent auquel renvoie le mot. La spécificité est, donc, sa règle principale. *« C'est dans la définition où l'on trouve l'information qui est explicitée sous la forme d'un énoncé analytique, utilisant, à cet effet, une série de sèmes pertinents qui déterminent la composition du sens. Elle met entre parenthèses un grand nombre de caractères qui permettent de distinguer ce mot par rapport aux autres mots »*¹³.

La définition, dans la plupart des cas, est un synonyme, simple et exhaustif, placé immédiatement derrière l'adresse. Mais il n'y a pas de recette pour trouver la bonne définition. Le lexicographe doit opérer un choix, une sélection entre plusieurs types de définition. Cette dernière, peut emprunter la voie synonymique, descriptive...

❖ La définition par synonymie :

a) Par équivalent :

Cette définition consiste à définir un mot par un autre considéré comme équivalent par le sème. Mais, il faut dire que ce modèle de définition soulève certains problèmes :

- Il est pratiquement impossible de trouver un équivalent sémantique parfait. Un synonyme vrai est si rare.
- Elle peut induire en erreur, notamment quand le synonyme définissant est polysémique

b) Par périphrase :

Là, la définition présente un même sens par d'autres mots.

❖ La définition par inclusion :

Cette définition est la forme prototypique de la définition lexicographique. Elle cherche à décrire, à expliciter toute substance du contenu défini.

❖ La définition par opposition (antonymie) :

¹² Pioche J., *précis de lexicologie française, l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, France, 1977, p.134

¹³ Pioche J., *Op-cit.*, p. 135.

Ce type de définition est utile pour les termes qui entretiennent entre eux une relation d'antonymie.

2.3.6. les exemples :

Parmi les informations fournies dans l'article dictionnaire « *une phrase ou une partie de phrase où figure l'entrée* »¹⁴. Ce dernier est mis en « *usage* »¹⁵ ainsi, sa signification en action car le mot ne prend un « *sens précis que dans un contexte* »¹⁶ de façon à distinguer ses connotations. Son rôle principal est de « *montrer que le sens du mot est bien compatible avec la définition* »¹⁷.

Ben Abbas Mostafa, dans son article portant sur l'exemple illustratif, ajoute à ce propos que l'exemple peut avoir plus qu'un rôle en disant que « *les exemples remplissent plusieurs tâches* ».¹⁸

Cet auteur énumère six (06) fonctions¹⁹ qu'on peut résumer comme suite

a) vérification de la compréhension ou de l'usage d'un morphème

Les exemples donnent le moyen, à celui qui consulte un dictionnaire, de vérifier la compréhension de la définition, et lui permettre de le mettre en production, c'est-à-dire de connaître ses caractéristiques syntaxiques afin que l'apprenant puisse s'en servir dans la construction de son propre énoncé.

b) Illustration des usages d'un lexème

Cette fonction démontre le sens du mot-vedette en illustrant son usage. L'apprenant, après avoir consulté la définition du mot d'entrée, s'intéresse, également, à l'exemple pour bien comprendre l'usage approprié du mot sur les deux plans : sémantique et syntaxique.

c) Récupération de l'information perdue dans certains types de définitions :

¹⁴ Préface du dictionnaire le Petit Robert, Op-cit

¹⁵ Josette Rey Debove, (Dir.), « *la lexicographie* » in Langage N°19, 1970, p. 25

¹⁶ Collignon Lucie Glatigny Michel, Op-cit, p. 144

¹⁷ Préface du dictionnaire le Petit Robert, Op-cit

¹⁸ Ben Abbas Mostafa, « *l'exemple illustratif comme ingrédient microstructurel essentiel d'un dictionnaire monolingue* » in Iles d'imesli N° 9, p.115

¹⁹ Ibid., pp. 115-118

Chapitre I : Généralités et définitions

L'exemple illustratif permet de reprendre le sens perdu dans la définition ou qui est difficilement interprétable. Il facilite la tâche à l'apprenant et lui évite d'accomplir plusieurs recherches assez longues et complexes pour éclaircir la signification d'un mot et de le rendre compréhensible sans faire recours à de multiples actions de recherche.

d) **Distinction des sens d'un mot :**

Une entrée ou un mot peut avoir un ou plusieurs sens, c'est-à-dire, un mot peut être polysémique. Pour distinguer entre les sens attribués à un même lexème, il est impossible d'en faire sans contexte ou encore, sans exemple qui l'illustre. Les multiples significations véhiculées par le mot-adresse, sont mises en œuvre par cet exemple.

e) **Illustration des modèles grammaticaux :**

L'utilisation du mot d'entrée et son usage au sein d'un exemple illustrant son sens permet l'apprenant de comprendre et de maîtriser sa combinaison syntaxique avec d'autres unités réalisées par les règles grammaticales.

Cette fonction permet à l'apprenant, non seulement, de prendre conscience des règles grammaticales ainsi, faciliter son apprentissage afin que l'utilisateur puisse s'en servir dans sa propre production.

f) **Familiarisation des aspects culturels :**

Un exemple est un outil pédagogique, qui est au service de la linguistique, mais se caractérise, aussi, par une valeur extralinguistique puisqu'il reflète la culture d'une communauté linguistique. À partir d'exemple illustratif, le chercheur peut avoir des idées et/ou des pré-requis sur la culture, l'idéologie et l'expérience d'une société donnée.

Conclusion :

Le dictionnaire est un outil indispensable pour la connaissance d'une langue. Il constitue un réservoir irremplaçable de données sur la langue. À partir de cette vision sur le dictionnaire, nous retenons que le lexème est un terme à définir pour qu'on puisse comprendre l'objet d'un dictionnaire. Mais avant cela, considérer le dictionnaire comme un ouvrage didactique signifie qu'il contribue dans le processus de l'apprentissage d'une langue.

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé d'encadrer les concepts fondamentaux de la pratique lexicographique à fin de bien mener notre recherche.

Introduction :

Le dictionnaire nous donne un reflet des civilisations. Il est le témoin de l'évolution des mentalités. La constitution d'un dictionnaire est liée à la volonté de faire une synthèse de toutes les expériences précédentes afin d'élaborer une théorie.

L'antiquité n'a pas eu de dictionnaire de langue au sens propre, mais elle a mis au point des listes de mots organisées en fonction de la première syllabe. Progressivement sont apparus des proto-dictionnaire ou formes intermédiaires du dictionnaire tel que nous les connaissons depuis la fin du 17^{ème} siècle.

Notre objet dans ce chapitre est de revenir aux origines et au début du dictionnaire dans l'histoire¹, son origine antique jusqu'à aujourd'hui.

1. L'histoire du dictionnaire

a) -Le dictionnaire sous l'antiquité :

Les plus lointains ancêtres de nos dictionnaires sont les listes bilingues akkadien-sumérien (2400 avant J-C), les listes de mots rares ou difficiles de la Grèce antique. Ces ouvrages sont réalisés par le grammairien latin VARRON à la fois un lexicographe et un encyclopédiste, en plus d'un important ouvrage encyclopédique, il a rédigé un traité intitulé *De lingua Latina*, qui fournit l'étymologie de nombreux mots. Dans les premiers siècles, on produit de nombreux glossaires qui témoignent de l'intérêt que l'on porte à la philologie.

Le *De Verborum significatoone* de VERRUS Flaccus était une sorte de grand dictionnaire en 20 livres, compilation de gloses antérieures. L'auteur s'intéressait surtout aux mots rares trouvés dans les textes littéraires, aux nuances dans l'emploi des mots et à l'étymologie. Cet ouvrage était organisé selon l'ordre alphabétique, il sera utilisé durant de nombreux siècles notamment par Isidore de Séville.

Parmi les gloses les plus célèbres on trouve L'anomasticon de Julius Pollux est l'un des plus importants somme lexicale de l'époque. Les mots sont classés par sujets, l'ouvrage propose des synonymes. Cet ouvrage compose des données encyclopédiques sur la religion, l'anatomie, les sciences techniques, le commerce, la cuisine ...etc.

¹<http://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/dictionnaire>.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

Malgré les lacunes et erreurs, ces ouvrages restent essentiels pour la lexicographie et la lexicologie latine.

b) Le dictionnaire au moyen âge :

Au début du 7^{ème} siècle, Isidore de Séville rédige vers la fin de sa vie les *Etymologies*, énorme compilation de savoir antique en 20 livres, comprenant notamment un livre consacré aux étymologies ou origines des mots, l'ouvrage sera consultée pendant tout le moyen âge.

Se sont les Arabes qui s'illustrent par leurs travaux lexicographiques, Khalil Ibn Ahmad rédige le premier dictionnaire de la langue arabe *le kitab al ayn* (le livre source), un dictionnaire qui regroupe l'ensemble de dialectes arabes et un autre où il étudie l'étymologie des noms propres. A la suite de celui-ci, une douzaine de dictionnaires arabes sont rédigés. Ces ouvrages sont particulièrement intéressants pour leurs importantes rubriques de citation, qui renvoient à des grammaires, des textes religieux, des ouvrages poétiques, ou encore des proverbes.

En occident apparaissent bientôt de nombreuses sommes didactique, dont le célèbre *Speculum Majus* de Vincent de Beauvais, puis divers vocabulaires listes des mots bilingues, dont le *vocabulary un french and English*(1483), de William Caxton.

c) Le dictionnaire de la renaissance :

Deux ouvrages médiévaux, développés par des humanistes au 15^{ème} et 16^{ème} siècle ont joué un rôle important, le *Catholicon* de G.Balbus, modèle du dictionnaire universel, et le *Dictionarium latinum* de Ambrogio Calepino, d'abord conçu comme dictionnaire unilingue du latin, cet ouvrage sera développé par son auteur en un dictionnaire polyglotte (hébreu, grec, latin, italien) d'une érudition prodigieuse et qui sera maintes fois réédité.

A la renaissance, l'invention de l'imprimerie et le besoin des traducteurs entraînent une multiplication des dictionnaires. Le grand imprimeur et érudit Robert Estienne s'inspirera du calepin pour créer son *dictionarium seu linguae latinae thesaurus*, où le latin est partiellement traduit. En 1539², Estienne publie le dictionnaire français-latin, autrement dit les mots français avec les manières d'user d'iceux, tournés en latin. Ouvrage qui donnera une impulsion certaine aux études de vocabulaire.

² Matoré-G, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968.

d) Le dictionnaire au 17^{ème} siècle

Le premier dictionnaire de la langue française (publiée en 1606), adaptation de celui de Robert Estienne, est l'ouvrage de Jean Nicot qui a rédigé un très important *thrézor de la langue française tant ancienne que moderne* qui sera publié en 1606, après la mort de l'auteur. Cet ouvrage offre des explications sur le sens des mots, l'orthographe, le genre, l'étymologie et recueille de nombreuses expressions.

Mais c'est surtout à la fin du 17^{ème} siècle que sont publiés, à quelques années d'intervalle, trois grands dictionnaires consacrés à la langue française : celui de Pierre Richelet (1680)³, celui de L'Académie (1694), débuté en 1638, il classe les mots par familles. Ce dictionnaire ne prend pas en compte la totalité du vocabulaire et ne cite pas tous les sens d'un mot. C'est un dictionnaire normatif qui prescrit un bon usage, refus des mots archaïques et bas, des néologismes, des mots d'arts et métiers, de sciences sauf termes techniques nobles. Et précédant celui d'Antoine Furetière, dictionnaire universel, qui value à son auteur d'être exclu de L'Académie pour concurrence déloyale.

Ils se donnent tous le but de purifier la langue et d'en fixer le bon usage. Le dictionnaire est alors normatif : il indique des règles à suivre pour le bon usage de la langue.

e) Le dictionnaire au 18^{ème} siècle :

Pierre Bayle ne tarde pas à publier son fameux *Dictionnaire historique et critique*, rendant déjà un grand culte à la raison. En Grande-Bretagne, après le *Lexicon technicum* (1704), de John Harris, Epharaim Chambers publie en 1729 la *Cyclopaedia*, qui consacre le titre et le genre ; elle sert de modèle à l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, dirigée par Diderot et d'Alembert. Cette œuvre monumentale, largement illustrée de planches didactiques, reflète la pensée philosophique des décennies prérévolutionnaires et connaît un très grand succès.

Le dictionnaire de Furetière est revu et corrigé par Basnage. Ce même dictionnaire sera revu et donnera naissance au dictionnaire de Trévoux. Diderot, *Encyclopédie* : l'*Encyclopédie* enregistre le vocabulaire scientifique nouveau, rassemble les connaissances.

³ <http://www.Larousse.fr/encyclopédie/divers/dictionnaire>

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

Elle promet la lexicographie comme science fondamentale. En 1762, le Dictionnaire de l'académie est réédité.

f) Le dictionnaire au 19^{ème} siècle :

C'est au cours de ce siècle que Pierre Larousse a qualifié de « siècle des dictionnaires » de nombreux dictionnaires au lexique étendu et faisant une large place aux mots scientifiques voient le jour.

Parmi les ouvrages réussis du 19^{ème} siècle, on trouve des dictionnaires savants (Littré ;1873,Dictionnaire général) et des dictionnaires non savants (Larousse ;1905). Le dictionnaire d'Émile Littré : l'usage contemporain est l'objectif principal de ce dictionnaire. Le Dictionnaire général (Hatzfeld, Darmesteter et Thomas) reprend des exemples du Littré. Les informations étymologiques sont excellentes. Larousse, ses dictionnaires accueillent les mots qui ne figurent pas dans le Littré. Le but est la vulgarisation du savoir. Pour le grand Dictionnaire universel du 19^{ème} siècle : il s'agit d'un dictionnaire encyclopédique (17 volumes) à vocation pédagogique. La nomenclature est plus riche que dans le Littré. Les exemples sont empruntés aux contemporains (Hugo, Vigny, etc.).

Le nouveau dictionnaire de la langue française (1856)⁴est un abrégé du précédent. Ce dictionnaire est réédité en 1878 avec des illustrations. C'est l'ancêtre du Larousse qu'on connaît. Grande encyclopédie (31 volumes), elle est achevée en 1895. Cette encyclopédie est « une œuvre de haute vulgarisation qui se propose de constater l'état actuel des sciences modernes ». Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française (1880).

g) Le dictionnaire du 20^{ème} siècle :

La maison Larousse publie chaque année une édition révisée du *Petit Larousse*, Même si les définitions sont soignées, cet ouvrage en un volume sacrifie les données étymologiques et les exemples d'emploi au profit de la dimension encyclopédique et des illustrations.

Vient par la suite: le *Petit Larousse illustré*, puis le *Nouveau Petit Larousse*, puis *Petit Larousse*. L'ouvrage est en deux parties : une partie lexicographique et une partie encyclopédique. Il existe de nombreuses variantes de ce dictionnaire qui est un dictionnaire d'usage (les exemples sont tirés de l'usage et non de la littérature). Les définitions sont généralement brèves. Le sens le plus répandu vient en premier. L'inconvénient principal est la

⁴ Gaudin- F, Dictionnaire en Procès, limoges, Lambert+ Lucas, 2015.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

brèveté des définitions : le mot est généralement défini par son synonyme ou par des mots de la même famille.

On trouve aussi, Grand Larousse : cet ouvrage a une vocation encyclopédique et lexicographique et le Dictionnaire du français contemporain (J. Dubois, H. Meschonnic, G. Niobey, etc.). C'est un dictionnaire analogique qui regroupe les mots par familles. Ce dictionnaire contient également un guide grammatical.

Paul Robert lance un vaste projet de dictionnaire qui paraît d'abord sous le titre de *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, (Le Grand Robert de la langue française), Sa nomenclature est très vaste. L'ouvrage donne des informations étymologiques, orthographiques, phonétiques ; commente l'emploi des mots, fournit des synonymes, des antonymes, etc. On y trouve également de nombreuses citations.

h) Le Dictionnaire au 21^{ème} siècle :

Avec le développement du web, les dictionnaires se mettent en ligne et les innovations sur papier se font plus rares. Les ressources informatiques sont d'une utilité évidente, notamment car elles sont mises à jour bien plus régulièrement et sont moins encombrantes. Elles tendent donc à affaiblir le marché du dictionnaire papier, année après année.

On peut noter de nombreuses ressources de dictionnaire en ligne dans : Le Centre national de ressources textuelles et lexicales qui offre en ligne le *Trésor de la langue française informatisé*. Le même site donne aussi accès au *Dictionnaire du Moyen Français* , au *Du Cange*, au *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*, au *Dictionarium latinogallicum* de Robert Estienne (1552), au *Thresor de la langue françoise* (1606) de Jean Nicot, à la *Base de données lexicographiques panfrancophone* et à quatre éditions du dictionnaire de l'Académie Française.

Le Wiktionnaire francophone, reproduit dans le champ lexicographique un modèle collaboratif analogue à celui de Wikipédia, autant sur le plan de la qualité que sur celui du champ des domaines parcourus. Il est actuellement les plus grandes bases de données lexicales accessibles au public. Comme il y a aussi, Le Québec qui a mis en ligne le *Grand dictionnaire terminologique* , fort utile pour les vocabulaires spécialisés et les termes d'apparition récente, mais dont l'information demeure peu détaillée.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

Par ailleurs, certaines années ont conduit à la mise à jour des dictionnaires papier pour considérer la nouvelle orthographe, on trouve parmi eux :

- Dictionnaire Hachette (2002)
- Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde (2003)
- Le grand dictionnaire des difficultés & pièges du français (Larousse, 2004)
- Le nouveau Littré (Garnier, 2006) ;
- Dictionnaire Hachette encyclopédique de poche (2007)
- Dictionnaire Hachette Collège (2008)
- Le nouveau petit Littré (Garnier, 2009)
- Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français (Le Robert, depuis 2010) ;
- Le petit Larousse illustré (2012).

1. La lexicographie berbère : état des lieux

La langue berbère regroupe un ensemble d'idiomes répartis de façon discontinue dans toute l'Afrique du Nord, allant de l'est de l'Égypte au littoral marocain en passant par la Libye, la Tunisie, le Niger, l'Algérie, le Mali et la Mauritanie. Cette langue se caractérise principalement par le morcellement de la langue en un grand nombre de parlers distincts. Le berbère n'est donc pas une langue uniformisée.

Pour bien comprendre l'actualité de la lexicographie berbère, il est bien nécessaire d'avoir un aperçu sur son histoire.

Le champ de la lexicographie amazighe est ancien. Sans pouvoir déterminer le début de cette production, elle peut être remontée jusqu'au moyen âge. Effectivement, plusieurs auteurs arabes de cette époque témoignent sur l'existence de nombreux glossaires, annexes et listes lexicales berbères. Le témoin de cette époque est l'œuvre d'Ibn Toumert intitulé « Kitab al asma » qui remonte jusqu'au 12^{ème} siècle.

Ce n'est qu'à partir du 17^{ème} siècle que la lexicographie amazighe commence à évoluer et cela grâce aux travaux menés par des missionnaires français dans le but de connaître les différents parlers amazighes.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

La première véritable œuvre de lexicographie berbère est celle de Jean-Michel de Venture de Paradis intitulée « Grammaire et dictionnaire abrégé de la langue berbère ». Il est sous forme de manuscrit, achevé en 1790 et édité en 1844. Cette production est considérée comme un point de départ de la lexicographie berbère. Berkai dit à ce propos : « *la publication du dictionnaire abrégé de la langue berbère de J-M de Venture de Paradis en 1844 par la société de géographie de Paris constitue l'acte de naissance de la lexicographie berbère* »⁵

Malgré l'importance de la production lexicographique berbère, cette discipline reste la moins étudiée par rapport à d'autres champs de la linguistique berbère. Et pourtant, comme le souligne Taïfi : « *il y a nécessité pour les études berbères de faire l'inventaire et l'histoire des produits d'une telle pratique lexicographique et, évidemment, d'en soumettre les fondements théoriques et les méthodes à une réflexion critique* ».⁶

Ici, notre objectif est de suivre le développement dialectale et la production lexicographique à travers les différentes périodes historiques de la dictionnaire berbère.

Bounfour a réparti la production lexicographique berbère en trois périodes majeures ⁷:

- La lexicographie utilitaire
- La lexicographie dialectale
- La lexicographie scientifique

Les caractéristiques de chaque période :

1-La première période : La lexicographie utilitaire (1820/ 1918)

C'est une période allant du 1820 à 1918 (précoloniale) œuvrant sur le dialecte et le parler, d'abord par des amateurs, et destiné aux commerçants militaires, voyageurs et administrations.

Les œuvres de cette période se caractérisent par le bilinguisme et/ ou trilinguisme et l'assimilation des dialectes et leurs articles sont limités à la traduction.

A titre d'exemple, on cite :

⁵ BERKAI Abdelaziz, « *Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie berbère* » in Synergies Brésil N° 11, 2013, p. 50

⁶ Taïfi Miloud, « *problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight* » in Awal N°4, cahiers d'études berbères, 1988

⁷ BOUNFOUR-A, « *Dictionnaires berbères* » in Encyclopédie berbère XV, Ed. sud, 1995, pp. 2303-2305

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

- J-M de Venture de Paradis, Dictionnaire abrégé de la langue berbère, la société de géographie, Paris, 1844.

-Brosselard et all, Dictionnaire français- berbère, Imprimerie royal, Paris, 1844.

-Creusât J-B, Essai de dictionnaire français-Kabyle, Jordan, Alger, 1873.

-Olivier P., Dictionnaire français- kabyle, le Puy, 1878.

-Masqueray E., Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq), Leroux, Paris, 1893.

-Cid Kaoui S., Dictionnaire français-tamahaq, A.Jordan, 1894.

2-La deuxième période : La lexicographie dialectale (1918/ 1950)

C'est une période coloniale proprement dite allant de 1918 à 1950. Les travaux majeurs de cette période distinguent entre les dialectes et portent plus de précision sur la structure morpho-phonologique et la transcription phonétique.

Cette période observe le début du classement par racine élaboré par Foucauld en 1951. La structure de l'article porte sur des définitions des lexèmes et leurs dérivés illustrés par des exemples issus des enquêtes ethnographiques.

Parmi les travaux publiés dans ce contexte, on trouve :

-Foucauld Ch., Dictionnaire abrégé touareg- français, dialecte ahaggar, 2 vol., Carbonel, Alger, 1918.

-Laoust, mots et choses berbère, challamel, paris, 1920.

-Jordan A., Dictionnaire berbère-français, Omnia, Rabat, 1934.

-Destaing E., Vocabulaire français-berbère, tachelhit du Sous, Leroux, Paris, 1938.

- Foucauld Ch., Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres, Larose, Paris, 1940.

-Ibañez E., Diccionario español-rifeño, Ministerio de asuntos exteriores, Madrid, 1944.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

- Ibañez E., Diccionario rifeño- español, Ministerio de asuntos exteriores, Madrid, 1949.

3- La troisième période : La Lexicographie scientifique (1950/ à nos jours)

C'est une période post coloniale, dans cette étape, les auteurs des dictionnaires étaient plus des universitaires que des amateurs. Leurs travaux sont plus en plus scientifiques et plus précis. Ils profitent des acquis précédents et du progrès de la linguistique afin de mettre en œuvre les normes scientifiques et améliorer la structuration des articles avec des indications grammaticales et porter aussi avec une grande précision, les informations ethnographiques.

Parmi les premiers dictionnaires de la génération scientifique, on note :

-Foucauld Ch, Dictionnaire abrégé touareg-français, dialecte de l'Aheggar, Imprimerie Nationale, Paris, 1951.

-Cortade J-M., coll. Mammeri M., Lexique français-touareg (inverse du dictionnaire touareg-français de Foucauld Ch.), CRAPE/AMG, Alger/Paris, 1967.

-Lanfry J., Ghadames-II-Glossaire (parler des Ayt Watizen), Le fichier périodique, Alger, 1973.

-Dallet J-M., dictionnaire kabyle- français, parler des Ait Manguellet, selaf, Paris, 1982.

- Dallet J-M., dictionnaire français-kabyle, parler des Ait Manguellet, Selaf, Paris, 1985.

-Delheure J., Dictionnaire Mozabite-français, Agraw n Yimawalen tamzabitefransist, Paris, selaf, 1985.

- Delheure J., Dictionnaire ouargli-français, Agraw n Yimawalen teggargenttarumit, Selaf, Paris, 1987.

- Chafiq M., Dictionnaire arabe-amazighe, 3 vol., publications de l'Académie Royale du Maroc, Rabat, 1990-2000.

-Taïfi M., Dictionnaire tamazight-français, parlers du Maroc central, L'Harmattan/awal, Paris, 1991.

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

Jusque-là, tous les produits lexicographiques sont des produits bilingues, voire trilingues. Une tradition de confection de dictionnaires monolingues n'est pas encore instaurée, mais ne tarda pas à voir le jour avec l'initiative de réalisation d'un dictionnaire monolingue réalisé par Haddachi A. au Maroc. Par la suite, l'Algérie observe la naissance du premier dictionnaire monolingue, intitulé « *issin* » réalisé par Boumara K., et édité en 2010, puis un autre dictionnaire du même auteur en 2018 « *issin wis sin* ».

Tableau récapitulatif de la production lexicographique berbère :

Les periodes	Nom de l'auteur	L'intitulé de l'ouvrage	maison d'édition	Année d'édition
La lexicographie utilitaire	J-M. De Venture De Paradis	<i>Dictionnaire abrégé de la langue berère</i>	La société de géographie	1844
	Brosselard et all.	<i>Dictionnaire français-berbère</i>	Imprimerie royale	1884
	Creusat J-B.	<i>Essai de dictionnaire français-kabyle</i>	jordan	1873
	Olivier P.	<i>Dictionnaire français-kabyle</i>	Puy	1878
	Masqueray E.	<i>Dictionnaire français-touareg(dialecte taitaq)</i>	Leroux	1893
	Cid Kaoui S.	<i>Dictionnaire français-tamahaq</i>	A.Jordan	1894

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

La lexicographie dialectale	Foucauld Ch.	<i>Dictionnaire abrégé touareg-français(dialecte ahaggar)</i>	carbonel	1918
	Laoust	<i>Mots et choses berbère</i>	Challamel	1920
	Jordan A.	<i>Dictionnaire berbère-français</i>	Omnia	1934
	Destaing E.	<i>Vocabulaire français-berbère (tachelhit du sous)</i>	Leroux	1938
	Foucauld Ch.	<i>Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres</i>	Larose	1940
	Ibañez E.	<i>Diccionario español-rifeño</i>	Ministero de asuntos exteriores	1944
	Ibañez E.	<i>Diccionario rifeño- español</i>	Ministero de asuntos exteriores	1949
La lexicographie scientifique	Foucauld Ch.	<i>Dictionnaire abrégé touareg-français(dialecte de l'Ahaggar)</i>	Imprimerie Nationale	1951
	Cortade J-M, coll. Mammeri M.	<i>Lexique français-touareg</i>	CRAPE/AMG	1967
	Lanfry J.	<i>Ghadames-II- Glossaire(parler des ayt watizen)</i>	Le fichier périodique	1973

Chapitre II : Aperçu historique sur le dictionnaire

	Dallet J-M.	<i>Dictionnaire kabyle-français (parler des Ait Manguellet)</i>	selaf	1982
	Dallet J-M	<i>Dictionnaire français-kabyle (parler des Ait Manguellet)</i>	Selaf	1985
	Delheur J.	<i>Dictionnaire mozabite-français, Agraw n Yimawalen tamzabit-tefransist</i>	Selaf	1987
	Delheur J.	<i>Dictionnaire ouargli-français, Agraw n Yimawalen taggargent-tarumit</i>	selaf	1987
	Chafik M.	<i>Dictionnaire arabe-amazighe</i>	Académie Royale du Maroc	1900-2000
	Taïfi M.	<i>Dictionnaire Tamazight-français (parler du Maroc central)</i>	L'Harmattan/Awal	1991
	Boumara K.	Issin. Asegzawel n teqbaylit s teqbaylit	L'Odysée	2010
	Boumara K.	Issin wis sin	L'Odysée	2018

Conclusion :

Les premiers produits de la lexicographie berbère apparaissent au début du 19^{ème} siècle et se limitent à des petites listes lexicales, glossaires...dont le dialecte kabyle constituait, à cette période, la base des travaux de la majorité des lexicographes.

Dans le présent chapitre, nous avons procédé à la présentation d'un aperçu historique portant, en général, sur le dictionnaire et élaborer un état des lieux de la production lexicographique berbère. A partir de là, nous pouvons constater l'amélioration de cette production à travers les différentes périodes jusqu'à son arrivée à l'étape scientifique.

Malgré les lacunes, la lexicographie berbère a observé une grande évolution avec toutes les productions parues. Mais il devrait avoir un recensement de ses productions et les soumettre à une analyse critique afin de combler les insuffisances.⁸

⁸ Taïfi Miloud, Op-cit, p. 15

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

Introduction :

La lexicographie Amazighe a connu l'apparition de plusieurs produits : des lexiques, des glossaires et des dictionnaires. Ces produits sont réparties sur plusieurs dialectes, les plus représentés dans ce domaines sont le touareg et le kabyle, vu le nombre important d'ouvrage qui leurs sont consacrés.

Le dictionnaire kabyle-français de J-M Dallet édité en 1982, est le plus utilisé actuellement par les berbèrisants et les enseignants de la langue berbère, il est considéré comme le premier dictionnaire de la génération scientifique, pour cela il nous à paru utile de faire sa présentation.

Dans ce présent chapitre, nous essayerons d'examiner un certains nombres d'éléments concernant la macrostructure et la microstructure de ce dictionnaire, pour voir l'organisation et la présentation de chaque élément dans ce dernier : le classement des entrées et l'organisation des articles.

1-Biographie de Jean Marie Dallet :

Jean Marie Dallet né le 21 novembre 1909 à Murat dans le cantal, il est décédé le 03 aout 1972 à Toulouse. Il appartient à l'ordre des missionnaires D'Afrique « père Blanc ».

Très doué à l'apprentissage des langues dès son jeune âge, il en à appris plusieurs : L'anglais, le Grec depuis ses études secondaires, L'hébreu à l'occasion de ces études publiques, L'arabe avec l'aide d'un condiscipline libanais, et bien sur le berbère, le Kabyle en particulier et le mozabite à qui il à consacré quelques ouvrages.

En 1947, le père Dallet obtient le diplôme de berbère à la faculté des lettres d'Alger après une préparation minutieuse sous la direction des professeurs André Basset et André Picard.

En 1934, il à été nommé à la communauté des pères blancs à Larbaa At- yiraten où il fut l'un des fondateurs du Fichier de Documentation Berbère (F.D,B) dont il assurait, presque seul, l'édition (d'octobre 1947 date de la première livraison, jusqu'à sa mort en 1972).

Jean Marie Dallet a consacré plus de 25ans de sa vie à l'étude du berbère le dialecte Kabyle en particulier.

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

Les ouvrages de l'auteur qui se rapportent à d'autre domaine que la langue sont nombreux, plus que 90 titres sont signés par Dallet dans le fichier de documentation berbère, sans compter ses petites contributions à d'autres supports.

Voila quelques ouvrages qui se rapportent à la langue :

- Le verbe kabyle, lexique partiel du parler des At-Manguellat. I. formes simple F.D.B, 1953, 491 p.
- Oued Mzab pour une vérification des notations berbère de E.Gourliau, F.D.B, 1969, 119 p.
- Dictionnaire Kabyle-français, parler des At- Manguellat, Algérie, paris, Selaf, 1982, 1052 p.

2- Présentation du dictionnaire de J-M Dallet :

Le dictionnaire de J-M Dallet a été réalisé par J-Lanfry, M-Allain et P-Pessink à partir des fichiers de leur maître. Ils ont réalisé en tout deux dictionnaires, portant sur le dialecte Kabyle, le premier est Kabyle-français, le second est français-kabyle, édités respectivement en 1982 et en 1985 chez Selaf à Paris. Le premier, Kabyle-français est celui sur lequel portera notre étude, c'est dans ce dictionnaire que nous avons puisé notre corpus d'exemple lexicographique.

Chez J-M Dallet, l'idée de réaliser un dictionnaire kabyle-français remonte à très loin. Jacques Lanfry qui était l'un de ses proches collaborateurs dit à ce sujet « un beau jour de janvier 1935, nous décidâmes ensemble, avec une tranquille assurance, de mettre en chantier un travail de lexicographie Kabyle pour nous munir d'un instrument de travail qui répond à nos besoins et à nos souhaits du moment : richesses lexicographiques et précision phonétique (1972 : III).

Il est à rappeler que cet ouvrage est une œuvre posthume, son initiateur étant décédé en 1972, ce sont donc ses proches collaborateurs Madeline ALLAIN, Jacques LANFRY, et Pieter REESINK qui ont pris le soin de le réaliser et de l'éditer sur la base des fiches lexicographiques de l'auteur.

Dans ce dictionnaire le mot n'est pas seulement traduit à la langue d'accueil, mais il est aussi expliqué illustré par des exemples, on est loin des définitions courtes et brèves.

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

Le dictionnaire de Dallet il est de format moyenne (23.7 sur 14.4cm), contient une nomenclature de 11000 mots, répartis sur près de 600 entrées. Le lexique de ce dictionnaire comporte 1015 pages, il est précédé par une table de matière, une liste d'abréviations utilisés, notées en chiffres romains. Il est suivi d'une annexe de la page 1016 à la page 1052, qui contient, la bibliographie, une liste alphabétique des prénoms kabyle (masculin/féminins), des planches illustré, et enfin des corrections et des additions.

Ce dictionnaire bilingue, concerne le parler des Ait Menguellat de la grande Kabylie comme parler de base.

3- Présentation sommaire :

- Résumé en Cinq langues, P. VII, VIII.
 - Table des matières, P. IX, X.
 - Préface : par le professeur Salem Chaker, P. XI.
 - Carte : 1-les At-Manguellat et leur environnement.
- 2-préparation des centres de la tribu des At-Manguellat, P. XV.

Introduction par Madeleine Allaine Jaques Lanfry et Pitier Reessik.

1. L'auteur et son ouvrage, P. XVI.
2. Les dictionnaires et glossaires ou lexiques antérieurs au Dallet, p.XVII.
3. Le dictionnaire d'un parler Kabyle : limites géographique et temporelle, p. XVII.
4. Le contenu et le plan, P. XXI.
5. Justification de la classification par racines, P. XXI.
6. La classification des racines, P.XXI.
7. La classification des articles P. XXIV.
8. L'organisation d'un article, P. XXV.
9. Transcription, P.XXVI.
10. Liste des lettres, voyelles et consonnes, P. XXXII.
11. Le dictionnaire proprement dit, P.1-1015.
12. Annexes, P. 1019-1052.

4-La classification des racines :

Le classement par racine est un système qui ne prend compte que des noyaux consonantique (appelés racines) de toutes les lexies d'une langue. Ces racines établissent dans un ordre alphabétique constituent des entrées principales du dictionnaire et chacune regroupe les entrées secondaires renvoyant aux différentes catégories de lexies pouvant être réunies sous la même racine soit par rapprochement sémantique ou par homonymie¹.

Comme il est signalé dans l'introduction de ce dictionnaire, que plus les racines sont réduites, plus elles risquent d'être homonymes ou formellement identiques (composées des mêmes consonnes). Les racines mono ou bilingues sont plus nombreuses que les racines tri ou quadrilatères. Pour les classer il faut adopter la même structure pour le classement des articles d'une même racine : On commençant par les racines fournissant des outils grammaticaux, suivies des racines verbo-nominales, enfin des racines exclusivement nominales.

Nous avons dégagé l'ensemble des racines de notre corpus, nous avons constaté qu'elles sont classées par ordre alphabétique. D'après la définition de J-Dubois qui définit la racine comme suit : « [...] élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une langue même famille de mots, à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langue. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes de désinences : elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués de cette racine [...] »².

5-l'organisation des articles :

La racine est indiquée en lettre majuscule et en caractère gras apparaît en premier, qui peut présenter un ou plusieurs articles.

- Chaque article est introduit par un losange pour être repéré facilement.
- la première ligne d'un article donne le thème verbal ou nominal, le reste de cette ligne est réservé aux différentes remarques linguistiques, aux références étymologiques et aux renvois.
- La deuxième ligne donne les variations morphologiques du thème.

¹ Guerchouh-L, « De la racine à la lexie en lexicographie », in *Illes d'Imesli* N°9, pp. 43-65

² Dubois-J et al, *Dictionnaire de linguistique*, « de la linguistique et des sciences du langage », Paris, Larousse-Bordas, 2002

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

- La barre oblique(/) introduit une ou plusieurs variantes (phonétique ou morphologique).
- Sur les signes qui suivent, la double barra (//) introduit les sens.
- Le point gras introduit les exemples qui sont séparés par une virgule de leur traduction en français.
- La traduction à tendance phonologique au niveau des unités lexicales. Cependant certaines variantes régionales sont notés comme les labio-vélaires, la semi-occlusive.

Ex :

F T

◆*Eftu* ;

ar.

Ifettu ; yefta ; ur yefti-fettu, lfetwan.

//permettre, donner une autorisation

Transitoire. Décréter ; prendre une dé

cision. •yefta-yas eccix, le chikh lui

à donnée la permission. •ml-iyi ccix

i k-id yeftan, de quel droit fait- tu

cela ? Quelle audace ! (indique moi le

chikh qui ta donnée cette fatoua).

•*argaz- agi, deg-gmi n tmeṭṭut-is*

i-gfettu, cet homme fait tout ce que

dit sa femme, c'est elle qui dirige.

•*mačči deg-gmi-w i-gfettu !, il ne*

me dit pas toujours ce qu'il veut faire,

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

*ou il ne fait pas ce que je veux.*³

Quant le mot est emprunté, son origine est indiquée par une abréviation, fr. : emprunté au français , ar. : emprunté à l'arabe.

EX :

H R C

◆*eḥrec* ;

ar,ss.div

iḥerrec/ yetteḥrac ; ur yeḥric -tiḥ-

ḥerci, leḥraca, tiḥercwin //être malin,

Astucieux. Être diligent, •i tḥerced

ay iblis, tečča-k tmess !, tu est bien

malin mais mfie- toi ! (malgrés ta sub

tillité, satan, le feu t'a engloti !). •yi

wen yeḥrec, wayeḍ yuk-i, s'il essaie

de me tromper, qu'il se méfie !(L'un

de nous deux est malin, l'autre est en

éveil). •ḥercent wallen-is, il à des

yeux perçant, malins.

Quant la racine est verbale les auteurs commencent par donner les formes simples du verbe. La forme du prétérit ou de l'accompli n'est donnée que si celle-ci est différente de l'aoriste. Ces formes verbales sont séparées par des points virgules. Sur la même ligne on trouve les noms verbaux, séparés des formes verbales par un trait d'union.

EX :

S W

³ On a opté de garder la notion de présentation d'exemple telle qu'elle est dans le dictionnaire.

◆ *sew* ;

F,IV, 1842, esou

Ites ; yeswa, swiY, ur yeswi –tissit,

Tuswin //boire.

Comme nous le constatons, l'information contenue dans le Dallet est multiple et diversifié, elle est traitée sous deux aspects : information sémantique et non sémantique.

a- L'organisation d'un article concernant le verbe :

- Le verbe encéd sous N C D (p.539) :

◆ *enced* ;

ar.

Ineçced / inecced ; ur yencid –ancad,

Enncida III inviter à une fête de carac-

Tère public. Inviter. Faire une propo-

Sition. •yenced yak^w tadart, il invita

Tout le village. •ur k-in—yencid hedd,

Personne ne te demande rien (per-

Sonne ne t'a invité). •kra bb^win inec-

Den s yelli-s leemeṛ tezwij, on risqué

De se faire déprécier à se trop vanter

(qui propose sa fille ne la mariera

Pas).

b- L'organisation d'un article concernant le nom :

- Le nom abandou sous B N D (p.29) :

◆ *abandu (u)* ;

Ibunda (i) || chose situé dans la pro

Priété d'un autre et réservés lors d'un

Partage ou d'une vente : propriété

Immobilière indépendante du sol (ar-

Bre, chemin, parcelle ...). • ad ezzen-

zeY taferka-nni ; ma t-taslent yellan

deg-g^w ayla-w, d abandu n egma, je

vais vendre le cham, mais le frêne

qui est dans ma propriété appartient

à mon frère. • tamazirt yesεan abrid

d abandu, ur t-ettaYeY ara lukan baṭel,

un champ qui à une servitude de passa-

ge, je ne l'achèterais pas, même pour un

Sou. || Chose vendu ou empruntée et

Qu'on garde. • taYawsa-yagi eεni tej-

jiḍ-t Yur-i d abandu, cet objet, vas-tu le

laisser chez moi indéfiniment ? • yej-

ja-yi abandu, il m'a laissé quelque

chose qui lui donne des raison d'en-

trer, de me poursuivre... • yejja-yi d

abandu, il ma laissé attendre ; il m'a

laissé dans l'embarras, il ne s'occupe

pas de moi.

5.1.La définition:

L'action de définir c'est de déterminer par une formule précise l'ensemble des caractéristiques qui appartiennent à un concept. Une définition a pour but de clarifier, d'expliquer et donner la signification d'un terme.

La définition est introduite par deux barre obliques (//), qui est illustrée par exemples, en italique, introduit par un point (●) qui le sépare de la définition. Le mot est défini par son équivalent français ou une périphrase. les exemples kabyles qui illustrent la traduction sont en italique, suivie d'une traduction, c'est l'idée qui est traduite, le sens littérale étant donnée entre parenthèse.

EX :

S W

s- ♦ Ssew ;

yessway ; ur ssiwen/ ur sswen –tissit

// *donner à boire. Abreuver. // arroser.*

● *yesw –as tibḥirt-is, il à arroseré*

son jardin. ●win ur t-nessway , ur

t-necceeččay, baed-as ammar and^a ik-

tetnal, attention à ceux qui ne

font aucune générosité! (celui qui

n'abreuve ni ne nourrit, éloigne-toi de

lui ce crainte qu'il ne t'atteigne par

quelques endroit). ●anزار, anzar, à

rebbsi sse- it-id ar azar ! .ō Anzar, ò

, dieu fais- la boire (la Terre) jusqu'aux

racines! (chant pour demander

la pluie en temps de grande sécheresse).

Quant le terme est polysémique, chaque signification est isolée par un retour à la ligne et un point pour bien mettre en vue les polysémies. La forme simple est suivie des formes dérivées : actif passif, réciproque. Chaque forme reçoit le même traitement que la forme simple, en indiquant les différentes formes, ainsi que les noms verbaux. L'affixe dérivationnelle est indiqué en tête d'article avant le losange.

EX :

J H D

s- ♦sejhed / ejjhed; contesté.

Yessejhad / yessijhid –asejhed, ljehd,

Ajhad |||fortifier. Donner de la force.

•zzit uzemmur d-ini Yman ssejhaden,

L'huile d'olive avec des figes séches

Donne de la force.

Les dérivés nominaux sont donnés à la fin de la série des verbes, quand la voyelle initiale change, à l'état d'annexion, elle est indiquée entre parenthèse. Le pluriel, quand il est disponible, on le retrouve directement après.

EX :

S W

♦Sew |||boire||.

♦Ssew || donner a boire ||.

♦ tissit ||action de boire ||.

Dans ce dictionnaire de Dallet on trouve différents types de définitions pour plus de précision et mieux expliquer.

a- Types de définitions :

➤ par un équivalent en français :

◆ *nnhaya* : || conseil.

◆ *tasumta* : || oreiller.

◆ *Ssaea* : || heure.

➤ Par une périphrase :

◆ *beḥḥer* || fixer le regard avec intensité.

◆ *lejbar* : || mélange vendu par les colporteurs

, composé de plusieurs résines, qu'on

emploi pour les plaies, les fractures,

et pour frictionner les bébés.

➤ Par renvoi aux planches données en annexes :

D Y N

◆ *adaynin (n)* / parfois *addaynin* :

Cf. *addad*, *d w*

Idaynan (i) || Dans la maison tradi-

tionnelle, espace fermé, en contrebas

de la pièce commune réservé au bé-

tail. Etable, écurie. • *lx^wedma l-lwal-*

din am-min isel Y en *adaynin*, travail-

ler chez ses parents, c'est comme blan-

chir une écurie : travail ingrat et

sans profit, gratuit. (V.fig. :la mai-

son.)

➤ Par un synonyme ou un contraire :

- iniŸman qui est donné synonyme de ihbuben “figues sèche”

Les deux derniers procédé sont rare, la plus utilisé est la définition par équivalence, c'est la procédé la plus courante dans ce genre de dictionnaire.

b- La polysémie et la synonymie :

La polysémie et le synonymie sont deux procédures mit en œuvre par les lexicographes dans le traitement des unités afin d'enrichir le programme d'information.

La polysémie est une caractéristique d'un mot qui a plusieurs sens ou signification différentes. Dans le dictionnaire de Dallet, la polysémie est présente puisque plusieurs entrées ont eu un traitement polysémique.

Ex :

Nnulfu //paraître (page 564)

//être inventé, inauguré

//prendre, entreprendre, entamer

Eqwu //être fort (page 686)

//être nombreux

//féliciter

Ssyasa //prudence (page 801)

//diplomacie

//politesse

//sagesse

La synonymie représente le rapport de similarité sémantique entre des mots, c'est-à-dire qu'ils ont des significations très semblables. Celle-ci est aussi présente, mais éparpillée tout au long du dictionnaire.

Ex :

Wali sous la racine **WL** (p. 863) et *zer* sous la racine **ZR** (p. 953)

5.2.La transcription :

Dans les dictionnaires, on trouve des renseignements non sémantiques, parmi eux il y a ceux qui sont relatifs à l'orthographe, ces renseignements sont si importants, on trouve des dictionnaires orthographiques.

Dans le dictionnaire de Jean Marie Dallet, nous avons constaté que le système de transcription adopté est en principe phonologique⁴, des tableaux phonétique et phonologiques sont donnés pour permettre la distinction. En principe, la transcription phonologique ne prend pas en considération les différents paramètres périphériques de la langue.

A la frontière des mots, la transcription phonétique l'emporte toujours, ce qui ne peut éviter de donner un cachet régional aux réalisations. Cette tendance se constate même dans la détermination des racines, la réalisation du mot fournissant les radicaux.

EX : tabburt (porte) réalisée également tawwurt, tappurt, taggurt est classé sous la racine **B R**, alors que le mot relevé d'une racine **W R**, attestée en kabyle et dans d'autres dialectes berbères sous la forme tawwurt.

5.3.La catégorisation grammaticale :

La catégorie grammaticale est l'une des sources d'information non sémantique utilisée dans tous les dictionnaires de langue. Elle indique le nombre, le genre et la classe.

Dans le dictionnaire de J-M Dallet, elle est présentée par plusieurs abréviations : Adj (adjectif), Adv (adverbe), pré (préposition), n (nom).... Les concepteurs de ce dictionnaire signalent dans l'introduction que la catégorisation grammaticale figure dans le corps du

⁴ J-M Dallet, dictionnaire kabyle- français, introduction, p. XXVIII).

dictionnaire puisque c'est une information source maiselle n'est pas présente dans tous les cas.

5.4. Les illustrations :

L'illustrations comme il est définie dans le dictionnaire Larousse : « c'est l'action d'éclairer par des exemples un développement abstrait, ce qui à valeur d'application, de vérification, de démonstration ⁵ ». Les exemples conduisent à bien connaître la chose, à adonner une idée plus exacte qui va éclaircir, et expliquer ce qu'on dit.

Dans le dictionnaire de J-M Dallet, chaque définition est illustrée par un ou plusieurs exemples. Les exemples du dictionnaire sont toujours traduits, une traduction libre, mais quant il s'agit d'un proverbe ou une expression idiomatique, le sens littéral est également donnée.

EX :

- « *win ur t-nessway, ur t-necceččay, baed-as ammar and^d ik-yetnal* »

Attention à ceux qui ne font aucune générosité ! (celui qui n'abreuve ni ne nourrit, éloigne toi de lui de crainte qu'il ne t'atteigne par quelques endroit).

❖ Extrait de la racine **S W** (p796)

- « *ccYel d izem, mi teeniđ a t-txedmed, d awtul* »

Le travail semble redoutable, mais le difficile est de s'y mettre (le travail est un lion, mais quant on à commencé, c'est un lapin).

❖ Extrait de la racine **Z M** (p946)

Dans ce dictionnaire, nous avons constatée deux types d'exemples :

⁵ LAROUSSE, « *Dictionnaire Larousse* », paris, 2017

1-Des exemples tirés du corpus littéraire, Ces exemples c'est des citations généralement signés qui ont une valeur à la fois linguistique et littéraire. Dans ce dictionnaire qui est kabyle, et que le kabyle est une langue à tradition orale, les exemples qu'on trouve dans ce dernier sont pratiquement des phrases figés, et des proverbes tirés de la culture orale de la région d'Ath Menguellet.

Ex :

CWD

◆*acebb^waḍ (u) :*

||crêpes fines déchiquetées et trem-

Pées dans du lait ou un bouillon (sorte

De soupe). •win iqesden aceb^waḍ,

Yeçça-t ; win iqesden ifeggagen, yeb-

B^wi-ten!

2- Des exemples forgés par le rédacteur qui montre l'emploi situationnel, syntaxique et sémantique. Ce sont des phrases situées entre le lexème et le proverbe. Les phrases qui justifient les prédicats métalinguistiques du lexicographe.

L'exemple montre le mot en question, sa place dans la phrase et ses variations morphologiques.

EX :

B Z N

◆*tabazint (tb) ;*

B.

Tibazizin (tb) ||plat compose de fa-

rine, de tubercules d'arum et de quel-

ques herbes, sans viande ni beurre).

•d leħcic tetten medden am ubeεεuq,

taYiYact neY d elx^wedra, gezzmen cwiṭ

cwiṭ; sebb^wayen-t alamma tefsi, xel-

ten-as cwiṭ bb^wewren, ddehhinen-t

mⁱ ara t-eččen, ce sont des herbes co

mestibles comme le gouet, la silène

Ou légumes verts, coupés en petits

Morceaux et cuit jusqu'a ce qu'ils

Soient réduit en purée. On y mélange

Un peu de semoule et on y ajoute de

L'huile au moment de la manger.

6. Les emprunts :

Lorsque deux systèmes linguistique rentrent en contact pour divers raisons (proximité géographique, colonisation, relations commerciales ...), des unités linguistique passent d'une langue à une autre. On appelle emprunt, ce procédé consistant à faire passer une forme ou un sens, d'une langue à une autre. c'est le processus consistant, pour une langue, à introduire des termes venus d'une autre langue. L'emprunt fait partie des moyens dont disposent les locuteurs pour enrichir leur lexique, au même titre que le néologisme.

L'emprunt lexical, le mot est intégralement transféré. La forme et le sens du mot sont empruntés. Notons que la langue emprunteuse adapte le mot emprunté en y apportant des modifications plus au moins importantes tant en ce qui concerne la forme que le sens. Par contre l'emprunt sémantique, c'est le fait d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et de l'ajouter au sens d'un mot existant. Il pénètre dans une langue différemment que celle de l'emprunt formel, puisque dans la plupart des cas, il s'agit d'une interférence entre deux langues pratiquées par les locuteurs. Les principaux vecteurs des emprunts sémantiques sont les journalistes, les traducteurs, la radio, la télévision et la publicité sous toutes ces formes.

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

Ces emplois se diffusent dans le grand public sans que les locuteurs soient réellement conscients.

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunt à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphologiques, phonétique et prosodique de sa langue ⁶(dite langue d'accueil).

L'emprunt doit être distingué de l'héritage correspondant à l'évolution par voie orale. Chaque langue est composée de mots autochtones, qu'elle a créés ou hérités de ces racines, et de mots empruntés à d'autre langue.

Les emprunts existants dans ce dictionnaire sont spécifiquement à deux langues, c'est des emprunts à l'arabe intégrés depuis longtemps dans la langue, qui sont en usage encore aujourd'hui, et des emprunts français, plutôt rare et limités à quelques domaines d'utilisation.

➤ Les emprunts à l'arabe :

♦ *ejreh* || *blessar, faire mal, être affecté par.*

♦ *keddeb* : *yetskiddib, akeddab* || *Démentir, donner un Démenti dénier.*

♦ *lekra*, *verbe kru* || *location*

♦ *ccud* || *attacher*

♦ *dawi* || *soigner*

♦ *ddunit* || *monde.*

➤ Les emprunts au français :

♦ *abanku* || *balcon*

♦ *lbusta* || *poste*

♦ *llabil* || *billes*

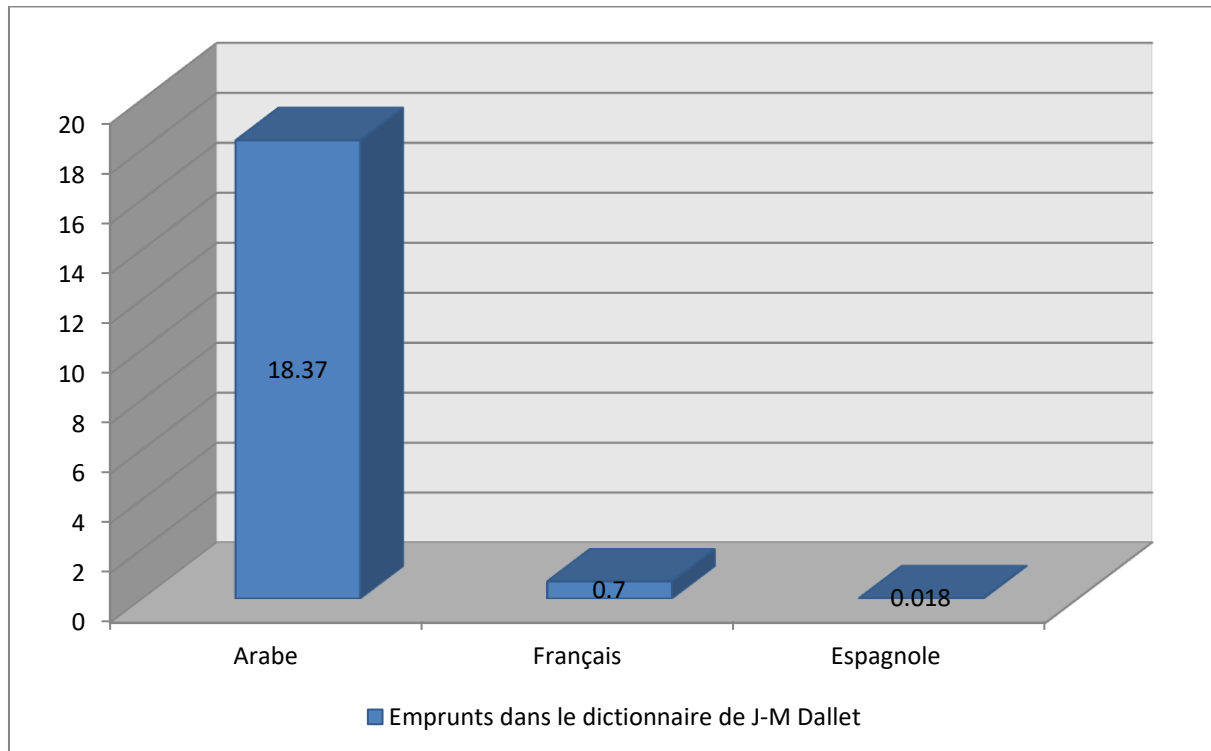
♦ *tafamilt* || *famille*

⁶http://eole.irdp.ch/activites_eole/annexes_doc/annexe_doc_18.pdf

Chapitre III : Description et essai d'analyse du dictionnaire de J-M Dallet

Tout ces exemples cité sont des mots emprunté à l'arabe ou français des années (40), c'est des mots anciens, il y'a un manque de mots intégrés ressèment dans la langue.

Le graphe suivant présente le pourcentage des emprunts au sein du dictionnaire J-M. Dallet :



D'après le graphe, nous constatant que l'emprunt à la langue Arabe est plus dominant car il représente 18.37% des entrées présentées dans ce dictionnaire. L'emprunt Français et Espagnole on également bénéficiés de leurs part puisqu'ils représentent respectivement 0.7% et 0.018%.

7. Le néologisme :

Un néologisme est un mot nouveau ou apparu dans une langue, il peut être un néologisme de forme, qui veut dire un mot nouveau qui n'existait pas, ou un néologisme d'emprunt ; c'est un mot qui existe dans une autre langue.⁷

Dans le dictionnaire du Dallet, nous avons remarquée l'absence des néologismes, comme si le kabyle n'a connu aucun renouvellement et que son lexique se soit figé aux années 1940. On note bien que les néologismes en langue kabyle à la date de la partition du Dallet n'ont pas

⁷ Jean Prouvost et Jean François Sablaylles, Les néologismes, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

encore connue une large diffusion, mais depuis la situation à évolué dans différents domaines tels que l'éducation, la production littéraire, la presse mais aussi dans le langage courants des locuteurs.

8. la variation linguistique :

La variation linguistique relève le caractère multiple d'une langue et la possibilité qu'elle à de dire la même chose de différentes manières, sous l'influence de divers facteurs, essentiellement sociaux qui ne disposerait que d'une seule variété linguistique, tout comme il n'existe point d'individus qui ne maitrisent qu'une seule variété de langue. Ils peuvent varier au niveau du son, du lexique, que de la morphosyntaxique⁸.

Il existe plusieurs types de variantes linguistiques :

- **variété géographique** : c'est des variantes en raison de la distance géographique qui sépare les locuteurs.
- **Variété historique** : liées au changement linguistique, ces variétés apparaissent lorsque l'on compare des textes d'une même langue écrits à des moments différents.
- **Variété sociale** : elles comprennent toutes les modifications du langage produites par l'environnement dans lequel se développe le locuteur.
- **Variations diaphasiques**: ils représentent les variations qui sont établies en fonction du contexte de communication, c'est-à-dire l'occasion détermine la façon dont nous abordons notre interlocution, formelle ou informelle.
- **Variations diatripique** : c'est les variations dues à des différences régionales, qui peuvent acquérir des significations sémantiques dans certaines régions qui se différencient.
- **Variantes diastratique** : c'est les variations dues à la coexistence des groupes sociaux.

Dans le dictionnaire de J-M Dallet, les variétés des mots sont présentes mais juste pour quelques mots, elles ne sont pas accompagnées de commentaire pour savoir dans qu'elle régions cette variété est employée.

⁸https://www.fabula.org/actualites/la-variation-linguistique_13858.php

EX :

*debbel sous la racine **TBL**(p.833)/ teṭdebbil/ yeṭṭebbil, « tambouriner, battre le tambour »*

*sgem sous la racine **GM**(p.260)/ yesgam/ yesgamay, « faire croître, grandir »*

9. Le système de renvoi :

Le système de renvoi à l'intérieur d'un dictionnaire, permet de rétablir les liens existant à l'intérieure du système de notion, un lien qui peut être altérés d'une part par le classement alphabétique et d'autre part par le regroupement des entrées.

Le système de renvoi, il appartient au code de tous les dictionnaires, il se manifeste dans la macrostructure et dans la microstructure. Au niveau de la microstructure, il a pour fonction de corriger l'isolement total des messages, notamment en construisant des champs sémantiques. Au niveau de la macrostructure, il permet de retrouver les messages déplacés dans l'ordre alphabétique ou de regrouper deux entrées donnant lieu à un même message (variante graphique). On fait figurer à l'ordre alphabétique un rappel d'entrée qui n'y est pas traité, suivi d'un renvoi à l'entrée où elle se trouve.

Ex :

-tifidi, F D, p.191, renvoi vers F D Y.

-adem, D M, p.143, renvoi vers B N D M

Dans d'autre cas le renvoi se fait non vers une racine mais vers un lexème.

Ex :

-feggev (FGV, p. 195) renvoi vers fav.

Ou encore il se fait vers le lexème et sa racine.

- adnec (DNC, p. 174) renvoi vers la racine DN, et le mot adni.

- agg w av (GV, p. 251), renvoi vers awev et la racine WV.

Conclusion :

Malgré que le dictionnaire de J-M Dallet est l'un des meilleurs dictionnaires de berbère, et qu'après vingt ans de son apparition aucun ouvrage lexicographique n'a pu prendre sa place, et qu'il a une bonne présentation typographique, mais il exige une connaissance de la structure de la langue, c'est un ouvrage qui est réservé au public averti (initié). On a remarqué un certain manque de quelques éléments essentiels tels que la transcription phonétique. Et la limite géographique de son terrain d'enquête qui a fait que certaines parlers ont été totalement négligés, plus exactement ceux de la petite Kabylie.

Notons bien que ce dictionnaire est le premier produit lexicographique de la génération scientifique, il a besoin d'être amélioré et complété avec d'autres listes de mots pour couvrir plus de régions possibles, et pour répondre au besoin des apprenants.

Introduction :

Le dictionnaire, référence culturelle pour la communauté, a pour objectif primordial et essentiel d'être utile à ses usagers. Il est appelé aussi à répondre à leurs besoins d'informations, à combler leur ignorances et surtout à donner des réponses satisfaisantes à leurs différentes questions. C'est l'objectif qui demeure commun entre tous les dictionnaires, mais ils sont différents dans la manière d'obéir aux exigences des utilisateurs. Chaque dictionnaire a, au moins, un point de divergence par rapport aux autres dictionnaires, selon, « *le nombre de réponses données, le niveau technique des lecteurs, le coût des informations* »¹ en plus de la « *méthode* »² appliquée dans le travail, les visions du monde extralinguistique suivies et des buts tracés ou fixés. En d'autres termes, il est certain que les dictionnaires possèdent tous des points communs entre eux, néanmoins cela n'empêche pas qu'ils aient des caractéristiques propres qui distinguent chacun d'eux du reste des dictionnaires.

La tâche primordiale de tout dictionnaire de langue est la reformulation des vocables produits par le locuteur en lexèmes. Il offre à son lecteur une consultation et une représentation du lexique.

Nous tenterons de distinguer alors, le dictionnaire "TAMAZIYT TATRART" par rapport aux autres dictionnaires : en l'étudiant dans le cadre de sa catégorie et en discernant les éléments qui le particularisent et le spécifient.

1. Biographie de Mohand Akli Haddadou :

Mohand Akli Haddadou est né le 24 novembre 1954 à Chemini dans la wilaya de Bejaia. A l'âge de 4 ans le futur écrivain quitte avec ses parents son village Ait Waghli, pour Alger, fuyant ainsi les exactions de l'armée coloniale française. Après les études primaires, il est inscrit au lycée Amir Abdelkader d'Alger. Il obtient son baccalauréat en 1973 et une année plus tard, il est reçu au bac français, puis en 1977, il est titulaire d'une licence en littérature, suivie d'un diplôme d'étude approfondie en linguistique et d'un magister ainsi qu'une thèse de 3 cycles de linguistique Amazigh à Tizi-Ouzou et à Aix-en-Provence (France) en 1985, suivie d'un doctorat d'Etat en linguistique berbère, en 2003, à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

¹ Dubois J. et Claude, Op-cit, P.12.

² Ibid.,P.15.

Mohand Akli Haddadou a enseigné dans un lycée avant de rejoindre, à sa création, le département de langue et culture Amazighes de l'université de Tizi-Ouzou au début des années 90. Il est un parfait trilingue, il maîtrise le kabyle, le français et l'arabe. Il a publié plusieurs ouvrages ayant trait à la langue berbère, à l'islamologie et à la didactique. Il a édité, en outre, de nombreux articles à plusieurs colloques. Il a fait soutenir près d'une vingtaine de travaux et encadré plusieurs thèses.

Parmi ses travaux, on trouve :

- ✓ Guide de la culture et de langue berbère, Alger, ENAL, 1994, 323p.
- ✓ Dictionnaire des racines berbère communes, HCA, 2006, 309p.
- ✓ Le coran et les grandes énigmes de l'université : les récits coraniques confirmés par l'histoire, l'archéologie et la science, 2003.
- ✓ Dictionnaire de Tamazight, parler de kabyle, kabyle-français avec un index français-kabyle, BERTI édition, 2014, 1058p.
- ✓ Dictionnaire des prénoms du Maghreb et du Sahara, Tizi-Ouzou, l'odyssée, 2017, 374p.

2. Présentation du dictionnaire de M-A. Haddadou :

En 2018, à BERTI édition d'Alger, Haddadou a édité son dictionnaire intitulé « Tamaziyt Tatrart » de version tamazight-français-arabe.

Ce dictionnaire a vu le jour après avoir recenser les néologismes en circulation dans l'enseignement et les médias, afin de répondre au besoin chez l'utilisateur qui cherche à comprendre et employer ses nouveaux mots.

Depuis la naissance du dictionnaire « Amawal » en 1980 du pionnier Mouloud Mammeri, crée pour remédier au manque de la langue Tamazight en dénomination, jusqu'à plusieurs vocabulaires concernant certains domaines, la création de néologismes se poursuit. A cette démarche s'ajoute le durable travail des praticiens de cette langue qui confronte ce manque car les glossaires disponibles ne répondent toujours pas aux besoins. C'est ainsi que l'utilisateur fait preuve d'innovation.

Donc ce dictionnaire vient avec l'objectif de répondre à ce besoin et de mettre en main un ouvrage référentiel en matière de néologie et de fournir un document pédagogique qui englobe les nouveaux termes en cours aujourd'hui.

Le terme vedette, dans ce dictionnaire, n'est pas seulement traduit dans une seule langue d'accueil mais à deux. Ils sont traduits en français puis en arabe. Ses entrées sont regroupées par famille morphologique. Chaque mot est suivie des indications étymologiques et ses significations dans les parlers dont ils figurent.

Ce dictionnaire s'étend sur 704 pages et comprend trois parties :

- La première partie : elle est de version berbère-français-arabe, elle est la plus importante, elle comporte 3952 mots, classés par ordre alphabétique. Chaque adresse est suivie par sa traduction en langue française puis en arabe. Elle contient aussi des données étymologiques c'est-à-dire la source du néologisme est indiquée comme il y a des indications morphologiques qui apparaissent.
- La deuxième partie, version arabe-berbère, elle n'est pas exposée en détail, le mot vedette en langue arabe est juste suivi par sa traduction en berbère sans aucune autre indication.
- La troisième partie, sa version est de français-berbère, celle-ci aussi elle est moins développée, l'auteur s'est limité à donner la traduction de l'entrée.

Ces trois parties sont précédées d'une introduction dont l'auteur expose plusieurs points en rapport à la langue berbère et son évolution, et suivies par des planches.

Dans cet ouvrage, l'auteur ne se contente pas à présenter un parler précis à une région, mais il réunit plus de néologies qui sont attestés dans plusieurs domaines et même dialectes dont il puise le plus de mots nouveaux qui sont devenus courant dans différents domaines.

3. Présentation du sommaire :

- Introduction (pp. 3-25) :
 - a) L'aménagement linguistique
 - b) Qu'en est-il du berbère ?
 - c) Les temps héroïques
 - d) Le bulletin de l'académie berbère
 - e) Tajerrumt
 - f) Amawal
 - g) Autres glossaires néologiques
 - h) Processus de production lexicale en berbère
 - i) Principes de la néologie

- j) La force du calque
- k) Pourquoi un dictionnaire de néologie berbère
- l) Disposition du dictionnaire
- m) Abréviations
- n) Glossaires cités
- o) Dictionnaires utilisés
- Le dictionnaire proprement dit :
 - 1) Parties Tamazight-Français-Arabe (pp. 27-390)
 - 2) Parties Arabe-Tamazight (pp. 391-487)
 - 3) Partie Français-Tamazight (pp. 389-581)
- Les planches Français-Tamazight-Arabe (pp.582-704).

4. La classification des entrées :

L'organisation de la nomenclature, dans ce dictionnaire, est établie par une règle formelle. Les mots sont classés en fonction de leurs formes dans l'ordre alphabétique.

Cette présentation rassure l'utilisateur du dictionnaire dans la mesure où il peut chercher avec certitude et aisance, une fois que l'orthographe de l'entrée recherchée est connue. Malgré que certains lexicographes berbères disent que ce classement détruit l'unité du lexique, mais il est opérationnel, puisqu'il permet des recherches rapides dans le corps du dictionnaire par un public plus large et non-spécialiste de la langue.

5. L'organisation antérieure du dictionnaire :

5.1. La macrostructure :

Le dictionnaire TAMAZIȚT TATRART répertorie environ 3952 mots en première partie, 5360 termes en seconde et 4706 entrées en troisième partie. Pour un dictionnaire qui s'adresse à un vaste public, un tel format (plus ou moins encombrant) est convenable à une clientèle qui a l'intention de toucher l'ouvrage.

Ce recueil présente les entrées dans la norme collective ; succession verticale d'entrées sous forme de deux colonnes, les articles occupent différemment d'une ligne jusqu'à une colonne, tout en dépendant des informations fournies pour chaque entrée. Les termes néologiques contenus sont de natures différentes : des mots simples, composés..... et apparaissent dans les discours voir le destinataire (l'utilisateur) dont il y a ceux qui sont non

initiés. Ainsi, le dictionnaire n'est pas spécialisé, ce qui permet d'intégrer des termes techniques. Nous encadrons aussi, dans le dictionnaire, certains mots étrangers : les emprunts.

5.2. La microstructure :

Après avoir préparé la nomenclature, le lexicographe exploite ses connaissances en disposant autour de l'entrée des informations. Cet ensemble d'informations fait partie de la microstructure.

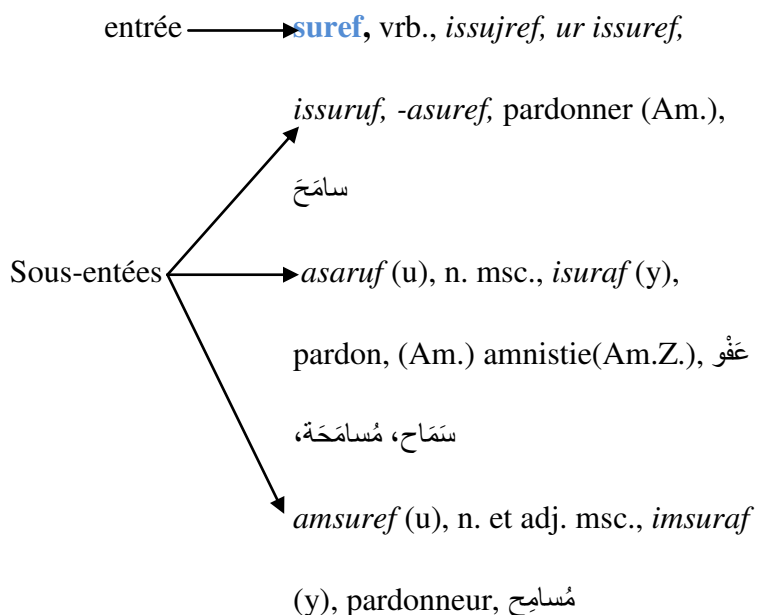
Ici, nous allons essayer de vérifier la nature des informations fournies par l'auteur dans son dictionnaire.

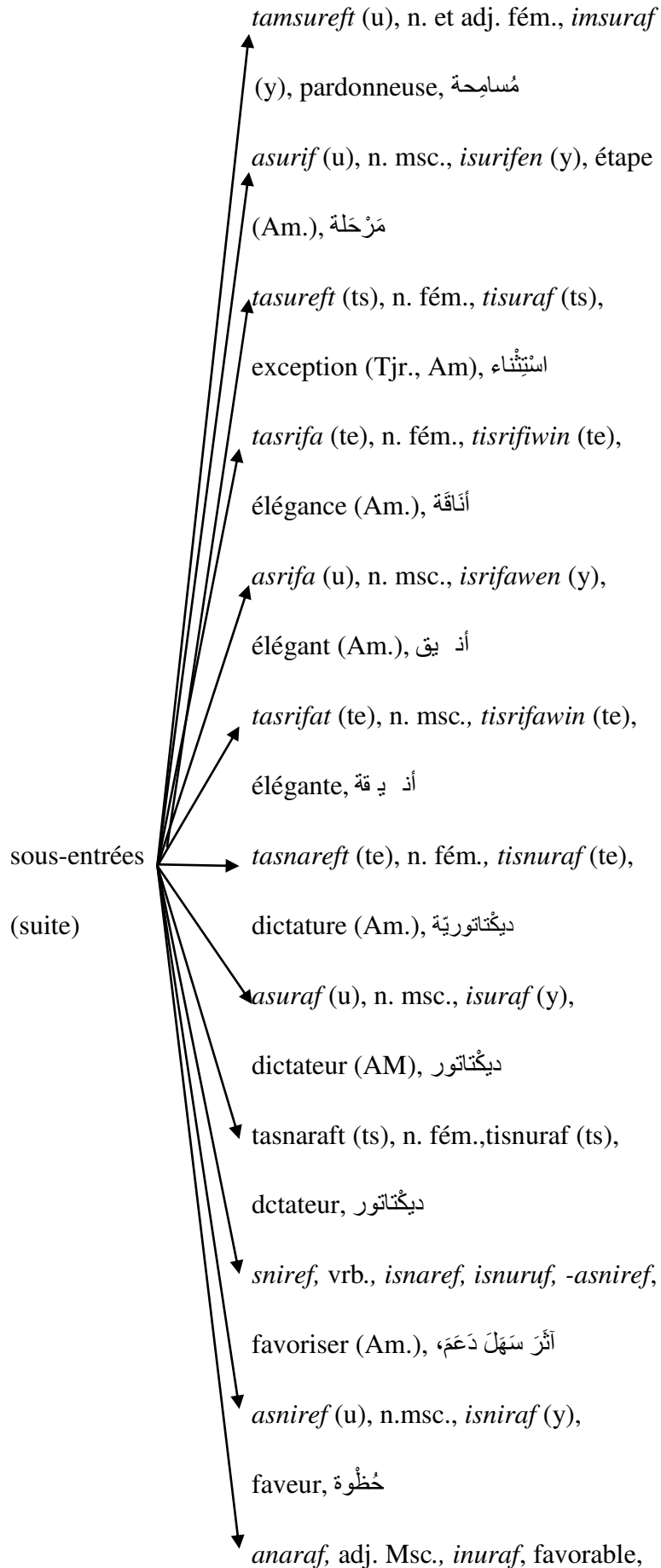
5.2.1. L'entrée :

Les entrées ou les mots qui en relèvent dans la microstructure sont énumérés, chacun noté en couleur « bleu », en gras et suivi d'une virgule (,) pour le distinguer des autres informations ou de l'article. Par ailleurs, les mots sont séparés par ligne c'est-à-dire l'adresse vient en premier lieu, puis on retrouve quelques fois ces dérivés et ces sous-entrées rangées par ligne.

Pour l'orthographe, l'auteur a choisi le système graphique en usage actuellement dans le domaine amazighe à l'université ou ailleurs, il a adopté les règles de la notation usuelle de tamazight.

Ex : page 262





مُؤَافِق مُؤَيِّد، مُنَاسِب،

Sous-entrées —————→ *tanaraft*, adj. Fém., *tinuraf*,

(suite) favorable, مُؤَافِقَة مُؤَيِّدَة، مُنَاسِبَة،

(de : K. *ssuref*``enjambrer ; par ext.

pardonner``, *asurif*``enjambée`` ;

Chl. *suref*``pardonner, excuser`` ;

To. *suref*``enjamber, pardonner,

par ext. laisser de côté, une

personne, un animal, un précent, un

commandement, un conseil``, *asaruf*

``fait d'enjamber, pardon``, *nuref*

``être victime d'une injustice``).

5.2.2. La prononciation :

La prononciation représente la manière d'articuler un mot qui se traduit à partir de la transcription phonétique à base d'A.P.I

La prononciation d'un terme varie selon l'environnement où est apparu. Il faut noter qu'elle est, généralement, la deuxième information donnée après l'entrée. En revanche, nous lançons que, et pour raison qui s'impliquent dans la partie de la subjectivité du choix de chaque lexicographe, cette information ne figure pas dans l'article du dictionnaire : la transcription phonétique est absente.

5.2.3. La catégorie grammaticale :

Au milieu de toutes les informations présentées dans le dictionnaire, se retrouvent les éléments grammaticaux.

Le dictionnaire TAMAZIYT TATRART n'échappe pas à cette recommandation, puisqu'il procure des informations à l'aide des abréviations qui renvoient à la catégorie

grammaticale du mot. Pour la catégorie des verbes, il les désigne par « *vrbl.* », suivie par sa forme au prétérit puis l'aoriste intensif. Toutes ces formes sont séparées par des virgules (,) et sur la même ligne figure le nom verbale précédé d'un trait d'union.

Quand il s'agit de la catégorie des noms, ce sont ces abréviations : « n. msc. fém. » qui sont mit en œuvre, précédé par la marque d'état d'annexion mise entre parenthèse et suivie par sa forme au pluriel.

On note, aussi, les mots qui ont d'autres fonctions tels que l'adjectif qui est représenté par le signe « adj. ». Nous ajoutant le cas de termes ayant deux indications grammaticales possible. Un terme peut être utilisé comme un nom et comme un adjectif et dans le corps du même article, donne l'indication grammaticale « n. adj. Msc./ fém. »

Ex : page 162

bluley, *vrbl.*, *ibluley*, *ittbluluy*,

-*abluley*, être pollué, تَلَوْتُ

sebluley, *vrbl.*, *isebluley*, *isebluluy*,

-*asebluley*, polluer, تَلَوْتُ

abluley (u), n. msc., *iblulayen* (y),

pollution, تَلَوْتُ

ablalay, adj. Msc., *iblalayen*, pollué,

مَلُوت

tablalay, adj., fém., *tiblalayin*,

polluée, مَلُوتَة

aseblalay, adj. Et n. msc.,

iseblalayen, polluant, مَلُوتَات, مَلُوت

taseblaleyt, adj. Fém., *tiseblalayin*,

polluante, مَلُوتَة

catégorie grammaticale :

verbe

formes du verbe

etat d'annexion

nom

adjectif

5.2.4. L'étymologie :

Cette information désigne la filiation ou l'origine de tel ou tel mot.

Dans l'ouvrage de Haddadou, l'étymologie est forte présente, puisqu'il indique, à chaque fois l'origine de l'entrée. Autrement dit, il désigne, pour certaines adresses, où elle est attestée, ou bien d'où vient ce terme, à l'aide des abréviations qu'il a présenté à la fin de l'introduction.

Ex : page 27

abandu (u), n. msc., ibunda (y),

enclave, مقاطعة

(de K. abandou ``enclave, bien

Etranger sur une terre``).

Page 373

udun n..., moins de (Am.), أَقَلَّ من

(de K., To., Chl., Cha. Etc. daw,

Wadda ``sous'', MC. ddaw ``sous'', anada ``sous, inférieur``). **Etymologie**

Quand le mot s'agit d'un emprunt, son origine est indiquée en signalons la langue d'où il provient.

Ex : page 314

tanicant (tn), n.fém., tinicatin (tn),

cible, دريئة

(de : Ar.dia. nnican ``cible, direct``)

Etymologie

tilimatik(ti), n. fém., télématique

Etymologie

voir aussi tasleyselkimt, تاسلايسلكيمت

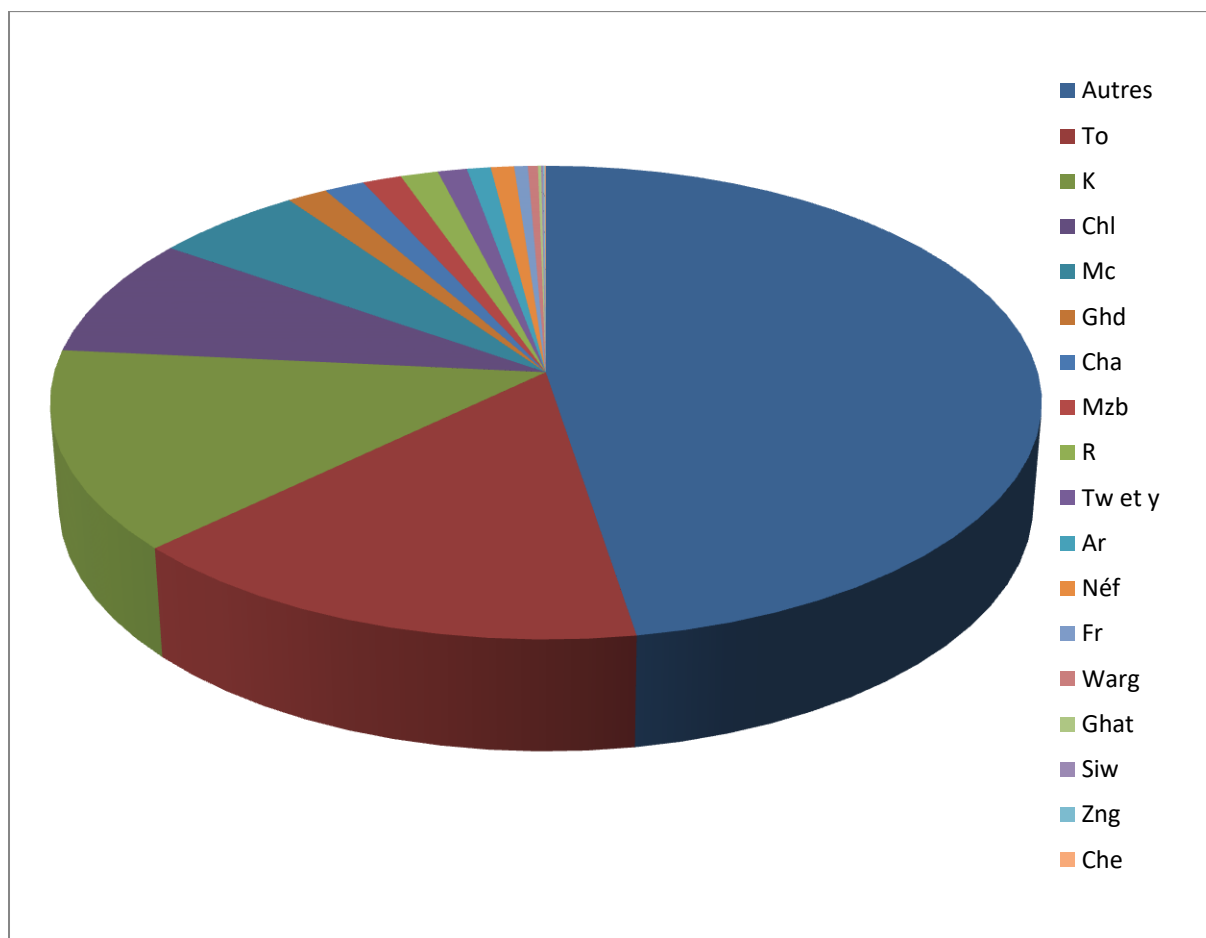
(de Fr. télématique)

Le tableau et le graphe figurant juste après présente des pourcentages qui représentent l'attestation des lexèmes dans les dialectes Amazighes :

DIALECTE	POURCENTAGE
TO	15.48%
K	13.63%
CHL	8.18%
MC	5.51%
GHD	1.49%
CHA	1.49%
MZB	1.44%
R	1.39%
TW et Y	1.08%
AR	0.88%
NEF	0.86%
FR	0.50%
WARG	0.37%
GHAT	0.12%
SIW	0.07%
ZNG	0.05%
CHE	0.05%
AUTRES	47.42%

Le dialecte Touareg représente 15.48% de lemmes attestés dans le dictionnaire, il faut noter que ce dialecte porte le pourcentage le plus élevé par rapport aux autres, puisqu'il est le plus préservateur. 47.42% représente les lexèmes figurants comme adresses et qui n'ont pas

d'indication étymologique et qui peuvent être des dérivés à d'autres adresses. Ainsi, les autres pourcentages se sont partagés sur les autres dialectes.



5.2.5. La définition lexicographique :

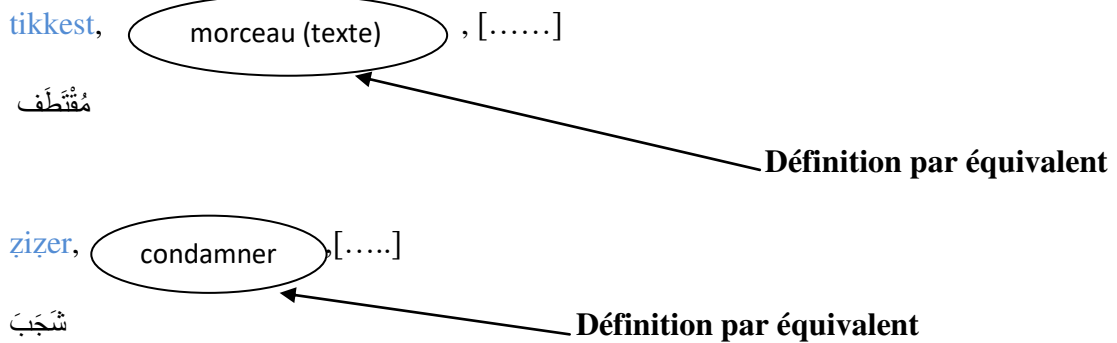
Les dictionnaires procèdent avec plusieurs et différentes manières à définir un mot comme nous l'avons signalé précédemment, dans le premier chapitre.

Nous verrons, dans ce point, comment le dictionnaire "TAMAZIYT TATRART" procède-t-il pour définir chacune de ses entrées? Comment serait donc, la définition dans notre corpus ?

Pour chaque mot-vedette, la définition est introduite par une virgule (,)

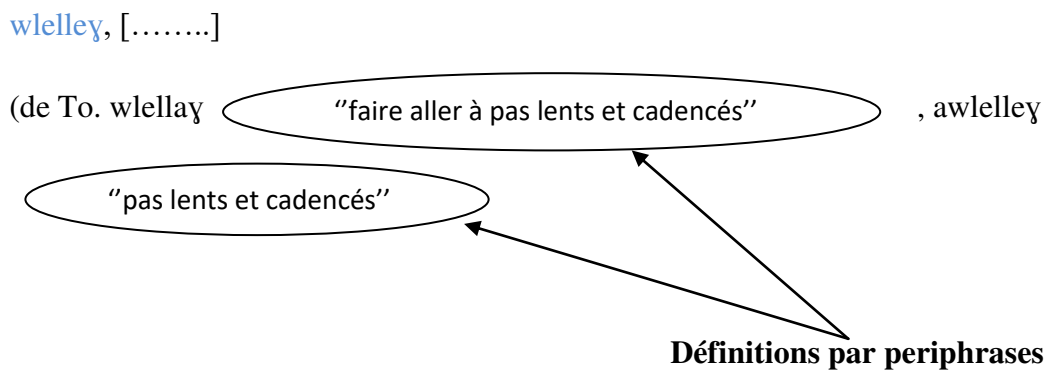
Pour la totalité des entrées de ce dictionnaire sont définies par leurs équivalents

Ex : page 351



On note aussi, des définitions par périphrases qui consistent à dire le sens d'un mot par plusieurs autres, c'est-à-dire par des expressions équivalentes. Cette définition figure dans peut d'article, mais présente en majorité là où l'auteur indique l'origine du mot.

Ex : page 381



5.2.6. Les illustrations:

Le dictionnaire traite séparément les unités lexicales comme entités indépendantes les unes des autres et cette méthode est illustrée par l'ordre alphabétique. Mais, en réalité, dans un discours, chaque unité est liée à d'autres par des relations syntagmatiques et paradigmiques.

L'exemple illustratif apparaît dans le corps de l'article étant un complément pour la définition de l'adresse et montre que les unités lexicales formant le vocabulaire d'une langue sont reliées les unes aux autres, malgré leurs indépendance. Ainsi, il montre comment ils fonctionnent en tant que membre de différentes classes (nom, verbe...), et permet la concrétisation de la définition abstraite du mot.

Dans notre objet d'étude, la définition n'est suivie, en aucun cas, d'exemple illustratif. Ce dernier est totalement absent.

5.2.7. L'emprunt :

Toute langue a recours à des emprunts et fournit des emprunts à son tour. Les plus fréquents sont les emprunts lexicaux. La langue berbère n'est pas à l'écart, elle aussi observe un certain nombre d'emprunts, issus principalement de la langue arabe et française, et qu'elle a adopté à ses propres règles : phonétiques, prosodiques, grammaticales et graphiques.

L'auteur, dans ce dictionnaire, intègre certains emprunts qui sont en usage aujourd'hui.

Ex :

abanki, adj. Msc., ibankiyen,

bancaire, بَنكِي

tabankit, adj., tibankiyin, bancaire,

بَنكِيَّة

(de : K. lbanka''banque'', de Ar.

lbanka, emp. Italien banco).

5.2.8. Le néologisme :

Le lexique d'une langue vivante n'est pas une entité figée et stable, c'est la composante la plus fluide et dynamique. A côté des stocks de mots existants une grande variété de mécanismes de création modifie constamment le contenu du lexique, afin d'exprimer de nouvelles réalités observées dans la société. Ces mécanismes relèvent de ce qu'on appelle la néologie. Dubois j., dans le dictionnaire de linguistique la définit comme : «*le processus permettant la création de nouvelles unités lexicales* »³. Pour cela la néologie fait appel à différents processus : soit aux procédés de morphologie lexicale : dérivation et

³ Op-cit., p. 334.

composition, soit en adoptant l'emprunt qui s'agit d' « intégrer dans son stock lexical des termes étrangers »⁴.

Le néologisme est forgé pour exprimer un référent ou un signifié nouveau ; il est donc porteur d'une signification nouvelle.

Sur la base du classement de Guilbert⁵, on distingue les types suivants :

a. Néologismes de forme

Il s'agit d'une unité lexicale nouvellement formée qui peuvent résulter d'une formation qui fait appel à tous les procédés de morphologie lexicale comme :

- La dérivation par la jonction de deux éléments préexistants, base et affixe (suffixe ou préfixe). A titre d'exemple :
- La composition par l'association de termes connus pour en former un nouveau lexème comme le cas de « aselkin n usezdey », en page 15, qui porte la signification de « certificat d'hébergement », c'est un terme composé de deux lemmes « aselkin » + « asezdey », voir aussi dans la page 209, le terme « azenyari », signifiant « semi-voyelle » : il s'est composé à base de deux sèmes « azgen »+ « iyri/ tiyri » qui signifient respectivement « moitié »+ « appel »

b. Néologismes de sens

Il s'agit d'une unité lexicale qui existe déjà mais à laquelle on attribue un sens nouveau, c'est une création sémantique.

Dans ce cas, le sujet parlant disposant du matériel lexical de la langue, choisit un terme auquel il confère, selon une motivation purement personnelle, une signification nouvelle

Ex :

« Afeggag » qui signifie à la base une « perche », en néologie, ce lexème a obtenu une autre et nouvelle signification pour désigner « radical ».

⁴ Aziri-B., néologismes et calques dans les médias Amazighs, H.C.A., 2009, p.46.

⁵ Guilbert-L., la créativité lexicale, Paris, Larousse, 1975, p.59.

c. Néologismes par emprunt

On appelle 'emprunt' ce procédé consistant à faire passer une forme ou un sens d'une langue à une autre.

L'emprunt fait partie des moyens dont disposent les locuteurs pour enrichir leur lexique. Notant que la langue emporteuse adapte le mot emprunté en y apportant des modifications plus ou moins importantes.

Ex :

Le lemme « tatiknikt », figurant dans la page 339, provient de la langue française « technique ».

Rajoutant ces trois types précédents :

d. Néologismes par traduction

Dans ce cas, une question s'impose : quelle est la relation entre deux disciplines « la traductologie » et « la néologie » ?

La traductologie est une discipline qui étudie la traduction, autrement dit c'est une discipline scientifique ayant la traduction comme objet de recherche. Guidere la définit comme « *discipline qui étudie à la fois la théorie et la pratique de la traduction sous toutes ses formes, verbales et non verbales* »⁶

La néologie, en tant que processus et/ou procédé de création lexicale, intervient lors de la pratique de la traduction puisque le traducteur fait appel à la néologie pour combler toutes les lacunes que présente la langue, notamment la langue Amazighe, dans la langue de spécialité.

C'est ainsi qu'on note la naissance de la néologie par traduction. Guerchouh définit cette dernière en disant qu'elle « *consiste en la traduction réfléchie de chaque élément constituant la notion traduite* »⁷

Ce dictionnaire s'inscrit dans une approche purement néologique, puisqu'il recense et traite que des mots nouveaux : des néologismes.

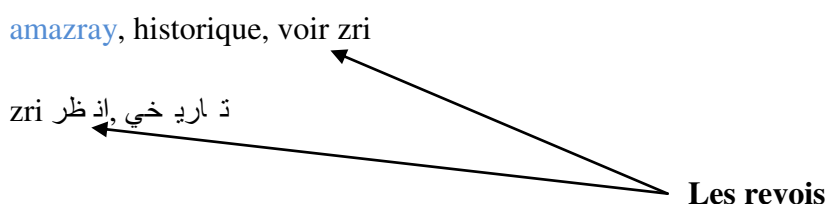
⁶ Guidere M., Introduction à la traductologie, de boeck, 2010, p.13.

⁷ Guerchouh L., *la néologie par traduction en Tamazight : les procédés employés et leurs effets de sens* in Timsal N Tmazight N°7, CNPLET/ MEN, 2016, p.2.

5.2.9. Le système de renvoi :

Ce système appartient au code de tous les dictionnaires. Il permet de regrouper les entrées donnant lieu à un même sens et retrouver les termes qui partagent le même champ sémantique.

Ex : page 69



page 194



A partir de ces exemples, nous tiendrons en compte que l'auteur s'est appuyé sur les renvois pour établir les relations sémantiques entre les entrées.

Conclusion :

Dans cette contribution, nous avons essayés de décortiquer le dictionnaire de Haddadou (2018), afin d'énumérer les insuffisances.

Malgré que ce dictionnaire soit apparu dans une aire scientifique et attribué à un public plus au moins initié, il observe certains manques relatifs soit à la nomenclature soit à la macrostructure. A partir de l'étude effectuée sur cet ouvrage, nous avons noté certains problèmes au niveau du classement des mots vedette, de la définition, de la transcription et autres.

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Introduction :

La lexicographie, en tant qu'activité pratique de production de dictionnaires a une tradition. En tant que science, elle a une histoire relativement récente. Il suffit de penser qu'il a fallu attendre jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle pour voir s'ériger les bases théoriques d'une lexicographie générale. Depuis la parution des premiers dictionnaires modernes, la lexicographie a certes fait un grand progrès et depuis, on a consisté à un perfectionnement de plus en plus, important tant au niveau technique qu'au niveau de l'analyse des ouvrages lexicographiques, ce qui permet aux usagers d'avoir accès à des dictionnaires qui répondent de façon plus efficace et plus ciblée à des besoins spécifiques.

Quoi qu'il en soit, malgré tous ces progrès et les efforts des lexicographes en vue de produire des dictionnaires qui soient le mieux adapté possible aux attentes des usagers, notamment dans l'apprentissage d'une langue. En effet, il convient de reconnaître aussi qu'il n'en est pas moins vrai qu'une lecture un peu plus attentive de différents ouvrages lexicographiques permet de voir que les dictionnaires ne sont pas des ouvrages parfaits.

Dans ce chapitre, nous allons revenir sur notre objectifs, nous allons d'abord se focaliser sur les manques signalé dans ces deux travaux, énumérer quelques critiques, pour enfin, essayer de donner quelques propositions, qui peuvent combiner ces deux types de classement (le classement par ordre alphabétique et le classement par ordre de racine), afin d'élaborer un dictionnaire riche et facile à consulter par le public non initié.

1. Le parler :

Le corpus de base du dictionnaire bilingue (kabyle-français) de J-M Dallet concernant le parler des Ait Menguellat comme il à été préciser, c'est un choix annoncé par l'auteur. en revanche les points d'enquêtes sélectionnées dans ce dictionnaire, font que plusieurs unités d'autres parlers ne sont pas prises en charge, notamment ceux de la petite Kabylie, qui sont totalement ignorés. Alors qu'un dictionnaire de langue telle celui du Dallet doit embrasser le plus de régions possible, il doit se baser sur les variétés régionales, du moins les plus importantes, faut surtout inclure les emprunts et les néologismes en usage ces derniers années, pour devenir un outil de consultation pour tous utilisateurs kabylophones.

Contrairement à celui de M-A Haddadou (tamazight tatrart), qui a choisi de puiser son corpus à travers plusieurs parler, voir dialectes de la langue berbère, c'est-à-dire qu'il n'a pas mis de limites géographiques dans son enquête, puisqu'il a recensée le plus grand nombre de

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

mots communs à différents dialectes, voir ceux du de l'Algérie, du Maroc et bien d'autres. Son choix est venu dans le but de satisfaire un public plus large et répondre à leurs besoins dans les différents domaines.

2. La classification des entrées :

Le type de classement adopté par le Dallet dans son dictionnaire Kabyle-français est le classement par ordre alphabétique des racines. Le classement par racine est l'élément de base en linguistique des langues chamito-sémitique. La racine est un symbole hypothétique constitué le plus souvent de deux consonnes qui expriment une certaine notion. Cohen définit la racine comme suit : « la racine est une unité morphosémantique, c'est-à-dire un ensemble de consonnes, le plus souvent bi ou triconsonantique, qui véhicule un sens lexical bien défini ».¹ Le classement par racine a caractérisé la lexicographie amazigh depuis les premiers travaux, Foucauld (1951). Elle constitue la base écrite du lexique berbère qui permet aux praticiens de cette langue un accès facile au registre lexical langagier.

Dans un dictionnaire où c'est la racine qui représente l'entrée tel que dans le Dallet, les utilisateurs notamment les non natifs, n'ont pas forcément conscience des réalisations de la racine, la consultation exige une connaissance de la structure de la langue pour parvenir à dégager le noyau consonantique (la racine). C'est pour cette raison que la recherche dans ce dictionnaire serait une tâche délicate.

Cela se résume en deux points :

- La classification par ordre de racine, rend la recherche plus difficile, elle demande des connaissances linguistiques pour dégager la racine et la classer.
- On trouve que les articles ne sont pas réguliers, ils sont mélangés et dispersés.

Haddadou quant à lui a choisi le classement par ordre alphabétique comme type de classement dans son dictionnaire intitulé Tamazight Tatrart, qui est selon lui plus efficace et plus facile en matière de recherche dans le dictionnaire. L'ordre alphabétique est un système de mise en ordre d'un ensemble de lexèmes sur la même base des signes qui les composent en référence à un agencement alphabétique.

¹ Cohen, D. Les racines. In : A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand. Guethner, 1993.

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

En langue berbère, ce classement provoque un déséquilibre dans la répartition des entrées sur les lettres de l'alphabet tel que nous constatons dans l'ouvrage de Haddadou :

La lettre **A** contient 1840 mots-vedettes et la lettre **T** contient 1740 adresses, mais ya d'autres lettres qui contiennent moins d'entrées comme la lettre **F** énumère 15 mots, la lettre **L** conte 18 mots, la lettre **W** atteste que 7 mots d'entrées ... etc.

Le problème majeur que pose ce mode de classement en lexicographie amazigh, est l'éclatement de la famille de mots. Or, le système de renvoi analogique peut remédier sans que les mots de la même famille soient l'un à coté de l'autre, telle leur présence dans un dictionnaire à classement par racine. Ce qui compte le plus, cependant, c'est le fait que cette méthode de classement permet aux usagers d'avoir en tête ce qu'ils appellent l'image graphique des mots. Une image qui facilitera le processus d'apprentissage de l'orthographe du lexique.

Les deux types de classement semblent présenter autant des avantages que des inconvénients. Assurément, la visée de concepteur et l'objectif du dictionnaire précisent et justifient le choix de tel ou tel classification, mais nous proposons un choix intermédiaire qui permet de réunir la facilité d'emploi de la classification par ordre alphabétique et les avantages linguistique de la classification par racine. Notre proposition s'agit d'intégrer un index au début du dictionnaire de Dallet, nous allons établir un tableau de quatre (04) colonnes qui représentera les lexèmes présents dans le corpus de ce dictionnaire, sous un classement alphabétique avec un renvoi à la page où ils se trouvent et aux racines sous lesquelles les lexies figurent et la quatrième colonne sera réserver aux racines auxquels ont a apporté quelques modifications, puisque certains lemmes se composent à partir des monèmes expressifs qui ne doivent pas figurer dans la racine.

Afin de bien éclaircir cette proposition, nous avons essayé d'illustrer cette dernière par un tableau où nous avons traité une partie de l'ouvrage (à partir de la page 01 jusqu'à la page 42), cela pourra être élargi sur tout le reste du dictionnaire.

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Mots classer en ordre alphabétique	Pages	Racines sous laquelle se trouve	La racine
A	01	A	A
Ababdar	11	BDR	BDR
Ababder	10	BDR	BDR
Abacmaq	06	BCṂQ	BCṂQ
Abaden	10	BDN	BDN
Abaḍni	13	BḌ	BḌ
Abagus	14	BG	BGS
Abakur	20	BKR	BKR
Abak ^w er	20	BKR	BKR
AbaliỴ	25	BḶỴ	BḶỴ
Abalku	24	BLK	BLK
Abalma	24	BLM	BLM
Abalṭu	26	BLT	BLT
Abandu	29	BND	BND
Abanku	30	BNK	BNK
Abarabuz	40	BRBZ	BRBZ
Abardiw	42	BDR	BDR
Abarar	39	BR	BR
Abarur	39	BR	BR
AbbalaỴ	25	BḶỴ	BḶỴ
AbbaỴ	32	ḄỴ	ḄỴ
Abbuc	5	BC	BC
Abbur	38	BR	BR
Abcir	7	BCR	BCR
Abdil	10	BDL	BDL
Abeḥḥar	17	BḤR	BḤR
Abeḥḥat	18	BHT	BHT
Abehlul	16	BHL	BHL

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Abel̥hri	18	BHR	BHR
Abekkac	20	BKC	BKC
Abekkadu	20	BKD	BKD
Abelbad	22	BLBD	BLBD
Abelheddar	23	HDR	HDR
Abelhekkuc	24	BL̥KC	HKC
Abbelæ	27	BLΣ	BLΣ
Abel̥nuq	17	B̥NQ	B̥NQ
Abel̥enjur	25	BL̥NJR	̥NJR
Abel̥wezfan	25	BL̥ZF	̥ZF
Abelqet̥t̥iḍ	25	BLQT̥ḍ	QT̥ḍ
Abeluḍ	22	BL	BLḍ
Abelyaziḍ	26	BLYZḍ	YZḍ
Abelyun	26	BLYN	YN
Abelæuḍ	27	BLΣḍ	Σḍ
Abennay	28	BN	BN

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

AbeŸ ^w di	32	BŸ	BŸ
AbeŸ ^w li	32	BŸL	BŸL
Abeqim	34	BQ	BQ
Abeqraj	35	BQRJ	BQRJ
Abeqri	35	BQR	BQR
Aberani	39	BR	BR
Aberbur	36	BR	BR
Aberbur	36	BR	BR
Aberbuz	40	BRBZ	BRBZ
Aberçeçcu	41	BRC	BRC
Abgayti	15	BGYT	BGYT
Ablul	22	BL	BL
Abquq	34	BQ	BQ
Abrabri	36	BR	BR
Abrarac	40	BRC	BRC
Abrid	41	BRD	BRD

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Abruc	40	BRC	BRC
Abucic	06	BC	BC
Abucrida	07	BCRD	CRD
Abuḍ	12	DḌ	DḌ
Abudaliw	10	BDL	BDL
Abuḍec	12	BḌ	BḌ
Abudid	08	BD	BD
Abudrar	11	BDR	DR
Abuferriw	13	BFRW	FRW
Abugaṭu	14	BGṬ	BGT
Abuhal	15	BHL	BHL
Abuhcic	16	BḤ	BḤ
Abujad	19	BJD	BJD
Abujadi	19	BJD	BJD
Abuneqqab	30	BNQB	NQB
Abuneqqar	30	BNQR	NQB

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Abunerjuf	30	BNRJF	RJF
Abunyiwi	30	BNY	NY
Abunyyiw	30	BNY	NY
Abuqal	34	BQL	BQL
B	2	B	B
Bab	4	B	B
BabaYayu	33	BȲR	BȲR
Bac	5	BC	BC
Baden	12	BDN	BDN
Badeε	11	BDε	BDΣ
Bahet	18	BĤT	BĤT
Balwa	26	BLW	BLW
Ban	28	BN	BN
Baqi	33	BQ	BQ
Bbah	16	BĤ	BĤ
Bbehbeh	16	BĤ	BĤ

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Bbehbi	15	BHB	BHB
Bbehdel	15	BHDL	BHDL
Bbehlel	15	BHL	BHL
Bbejdudel	19	BJDL	JDL
Bbejnaq	19	BJNQ	JNQ
Bbekkar	20	BKR	BKR
Bbelbel	20	BL	BL
Bbelbeḍ	22	BLBḌ	LBḌ
Bbelbez	22	BLBZ	LBZ
Bbelṭeḥ	26	BLṬḤ	LṬḤ
Bbelṭuḍeḥ	26	BLṬḌḤ	ṬḌḤ
Bbelwah	26	BLWḤ	LWḤ
Bbender	29	BNDR	BNDR
Bbeẏ	31	Bẏ	Bẏ
Bber	36	BR	BR
Bberbec	40	BRBC	BRBC

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Bberbek	40	BRBK	RBK
Bberber	36	BR	BR
Bberber	36	BR	BR
Bberbez	40	BRBZ	BRZ
Bbihlew	16	BHLW	HLW
Bbijew	19	BJW	JW
Bbuffi	14	BFY	BF
Bbuhlel	15	BHL	BHL

Bbuḥru	17	BḤR	BḤR
Bbulæḍ	27	BLÆḌ	ΣLD
Bbumbex	27	BMBX	BMBX
Bbuqqi	35	BQY	BQY
Bb ^w ehb ^w eh	15	BH	BḤ
Becc	5	BC	BC
Bedd	7	BD	BD
Beddel	9	BDL	BDL
Beggen	14	BGN	BGN
Begg ^w er	14	BGR	BGR
Beḥar	17	BḤR	BḤR
Beḥḥer	17	BḤR	BḤR
Beḥḥet	18	BḤT	BḤT
Bekkar	20	BKR	BKR
Bekkec	20	BKC	BKC
Bekk ^w em	20	BKM	BKM
Bellaæ	27	BLΣ	BLΣ

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Bellgdis	23	BLGDS	DS
Bellet	26	BLṬ	BLṬ
Bellez	26	BLZ	LZ
Bennaq	30	BNQ	NQ
Bennegni	29	BNGN	GN
Beqqed	34	BQḌ	BQḌ
Beqqi	33	BQ	BQ
Beqqes	35	BQS	BQS
Beqqu	34	BQ	BQ
Beqq ^w el	34	BQL	BQ
Beqq ^w em	34	BQM	BQM
Berdayen	42	BRD	BRD
Berra	38	BR	BR
Berred	41	BRD	BRD
Berri	37	BR	BR
Berru	37	BR	BR
Bgayet	14	BGYT	BGYT
Bibel	22	BL	BL
Bjaya	19	BJY	BJY
Bla	20	BL	BL
Blal	22	BL	BL
Bleḥleḥ	24	BLḤ	LḤ
Blileḥ	24	BLḤ	LḤ
Blu	21	BL	BL
Bluhmet	23	BLHMT	HMT
Blules	25	BLS	LS
BluleṼ	24	BLṼ	LṼ
Bnadem	29	BNDM	DM

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Briruc	40	BRC	BRC
Bru	37	BR	BR
Bu	04	B	B
Bubb	02	B	B
Bubhir	16	BHR	BHR
Bubu	05	B	B
Bucexx ^w ar	07	BCXR	CXR
Buchid	06	BCHD	CHD
Buh	15	BH	BH
Buhef	16	BHF	BHF
Bujamber	19	BJMBR	JMBR
Bujmila	19	BJML	JML
Buqsir	35	BQSR	QSR
Bur	36	BR	BR
Bur	36	BR	BR
Burebbu	40	BRB	RB
Bururu	39	BR	BR
BVir	33	BVR	BVR
BVu	31	BV	BV

3. L'organisation du dictionnaire :

3.1. La macrostructure :

La macrostructure représente la structure globale du dictionnaire. Pour établir les entrées formant la macrostructure, le lexicographe doit prendre en considération quatre (04) facteurs principaux :

- 1) Le type de dictionnaire
- 2) La finalité et l'objectif du dictionnaire
- 3) L'utilisateur ou le, public
- 4) L'extension du dictionnaire

Le concepteur, ici, puise son corpus des enquêtes.

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Le dictionnaire de Haddadou présente une macrostructure différente. Certes que c'est un dictionnaire de langue, mais ce dernier ne propose a priori comme entrées que des néologismes qu'il a recensé dans les enquêtes récentes. son corpus est issu essentiellement des glossaires et des relevés personnels comme il le souligne dans l'introduction. Ces nouveaux termes sont actuellement en circulation dans les médias et l'enseignement.

À partir de l'analyse que nous avons établie sur ce dictionnaire, nous constatons une présence assez importante d'archaïsme et des lexèmes en usage qui ne sont pas des néologismes, alors que ce dictionnaire est censé être une œuvre qui présente que des néologismes comme l'indique son titre « Tamazight Tatrart »

Ex :

Agama (p.41)
Agafa (p.40)
Taggara (p.274)
Tagrest (p.275)

ces mots sont des lexèmes
en usage.

Tagawt (p.277) → c'est un archaïsme auquel il a
Donnée une autre définition

Zdem (p.383)
Urar (p.377)
Azelmaḍ (p.154)
Bud (p.162)
Gmer (p.175)
Iger (p.181)

c'est des archaïsmes

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Pour le dictionnaire Kabyle-français de Dallet, le vocabulaire est issu d'enquête réalisée au cours des années quarante, c'est-à-dire que le dictionnaire est publié quarante ans après. Et il faut dire que la langue a changé à travers le temps, puisque y a des mots qui ne sont plus en usages. Donc le dictionnaire ne reflète plus la situation de la langue. Ce problème peut être résolu ?

Afin de remédier à ce problème de diachronie, un processus de synchronisation peut être effectué, même si l'opération prendra suffisamment de temps pour le corpus soit établi. Ce dernier s'étendrait à d'autres parlers voire à d'autres dialectes berbères. Et pourquoi ne pas intégrer le corpus du dictionnaire « TAMAZIYT TATRART » de Haddadou, les néologismes, dans ce dictionnaire de Dallet. Cela nous permettra d'obtenir un dictionnaire de langue pan-berbère qui répond aux besoins actuels de la langue et jouera un rôle très important dans l'aménagement de la langue Amazighe.

3.2.La microstructure :

La microstructure est définie comme l'unité autonome qui organise le corpus du dictionnaire. Elle s'agit de l'organisation des éléments qui composent un article lexicographique. Elle dépend à la fois du type du dictionnaire et des choix du lexicographe.

Dans les articles du dictionnaire de Dallet, la racine est indiquée en lettre majuscule et en caractère gras, présentation du thème verbale ou nominale et des différentes marques linguistique, présence des variations, des définitions, des exemples et leurs traductions en français.

Dans le dictionnaire de Haddadou, l'entrée est en gras suivie de l'état d'annexion, présentation de la nature de l'entrée à l'aide des abréviations, présence des variantes morphologique, la définition s'agit d'une traduction en français puis en arabe, présence de l'étymologie.

A partir de cette brève présentation de l'organisation microstructurale au sein des deux dictionnaires, on note quelques manques :

- Absence de la transcription phonétique dans les deux dictionnaires
- Dans le dictionnaire de Dallet, on enregistre :
 - l'absence de l'étymologie

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

-la catégorie grammaticale est annoncée dans l'introduction mais elle n'est pas reprise dans tout le corps du dictionnaire. Dans ce cas, l'utilisateur doit se référer ou consulter et lire l'introduction pour qu'il puisse comprendre et assimiler le système de classement.

➤ Dans le dictionnaire de Haddadou, on note :

-l'absence des exemples qui constituent une information essentielle dans la rédaction d'un article lexicographique.

Dans ce chapitre nous allons essayer de proposer quelques exemples pour quelques entrées, et cela pourra être élargie sur tout le dictionnaire.

EX :

Anesmamay, vibreur, voir smami (p.101)

Smami, هزاز, اندظر

Ex: Err asawal-inek d anesmamay

(Met ton téléphone en vibreur)

Anhil : régime (politique), voir ahel (p.103)

Ahel, نظام, اندظر

Ex : yekker-d ugdud azzayri mgal anhil

(Le peuple algérien c'est relevé contre le Régime politique)

Negmi, revendiquer, voir gmi (p.220)

Gmi, طالب, تدبني, اندظر

Ex : Agdud ittnegmay tilleli-ines

(Le peuple revendique sa liberté)

Slugem, imprimer, voir lgem (p.252)

Lgem, طبع, اندظر

Ex : Inelmaden slugmen-d akatay-nsen

(Les étudiants ont imprimés leur mémoire)

Snazel, afficher, voir anazal (p.255)

Anazal, ألصق, اندظر

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Ex : tesnazzel-d tiddukla Yef tmeYra

N uzemmur

(L'association a affiché pour la fête des olives)

Tamelsa, innocence, voir amelsi (p.291)

Amelsi, بَرَاة, انظر

Ex : Agrud d azamul n tmelsa

(L'enfant est le symbole de

l'innocence)

4. L'emprunt :

Un emprunt est un lexème qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphologiques, phonétique, et prosodique de sa langue.

Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou un groupe, certaines sont ensuite adoptées par la langue.

Il est évidemment difficile d'estimer précisément le nombre d'emprunts faits par une langue, voir même impossible puisqu'il s'en fait sans cesse. Mais la question qui se pose est : pourquoi les langues empruntent-elles des mots ?

Les emprunts servent d'abord à désigner un référent nouveau, provenant d'une autre culture et qui n'a pas encore de dénomination : l'élément lexicale est alors introduit avec la chose qu'il désigne. Les langues empruntent également avec une fréquence particulière aux langues qui jouissent d'un grand prestige, dont la culture est rayonnante ou l'économie florissante. Parfois l'influence est globale, parfois elle est liée à un domaine particulier de la vie sociale. Le souci d'originalité, de nouveauté, la volonté d'être à l'air du temps, jouent ainsi un rôle important.

En parlant de l'emprunt, une autre question s'impose : l'emprunt est-il un enrichissement ou une menace pour la langue ? L'histoire des langues montre clairement que les emprunts constituent un phénomène normal, universel, qui participe largement à la dynamique des langues et à l'élargissement de leur vocabulaire. De ce point de vue, ils

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

représentent un enrichissement des langues et une manifestation des contacts qu'elles entretiennent entre elles. Pourtant, les emprunts sont aussi perçus comme une menace, mais particulier lorsqu'une langue emprunte massivement à une autre.

Dans ce dictionnaire de Dallet nous avons remarqué un manque d'emprunt, ceux qui y figurent sont des emprunts français ou arabe, intégrés à la langue, ce sont des emprunts rares et limité. L'évolution de la langue a fait que beaucoup d'autres lexèmes de différentes langues sont intégrés à la langue berbère depuis la confection de ce dictionnaire jusqu'à son apparition en 1982, et que il n'y a pas eu une correction ou mise à jours aux documents laissé par J-M Dallet par les collaborateurs avant de le publié, ce qui a causé un manque d'emprunts, des mots qui sont en usage dans la langue dans différents domaines.

Ex :

♦ **bab :** ar. (p.04)

|| porte, Dans l'expression la bab la

Tabburt, aucune issue, aucun moyen

(ni porte, ni porte)

♦ **eblæ :** ar. (p.27)

Ibelleæ/ yetteblaæ ; ur teblie –ablaæ

Anebluæ, ibelæan ||etre avalé, absorbé

♦ **abanku (u) /abalku** fr.(p.30)

||Balcon

♦ **lbeqq ;** ar. (p.34)

Punaise (coll.) •yenteḍ am elbeqq,

Il est collant comme punaise

♦ **abruc** fr. (p.40)

Ibrucen (ye) || Broche.

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

♦ taberwiṭ

fr. (p.50)

tiberwiḍin (tb) ||| Brouette.

Quant au dictionnaire de Haddadou qui est un dictionnaire néologique, l'emprunt est peu présent puisque la plupart des emprunts, qui sont attestés dans la langue, sont remplacés par de nouvelles unités lexicales (des néologismes) et cela justifie le nombre minime des emprunts.

Voilà quelques exemples extraits du dictionnaire de M - A Haddadou :

Adyakruni, adj, idyakrouniyen, (p.34)

Diachronique, دياكرونى, دى زمنى

Tadyakrunit (te), n, et adj ;

Tidyakruniyin (te), diachronique,

Diachronie, دياكرونى, زمذ يئت

(de :fr. diachronie)

Aḍebsi (u), m. msc ; iḍebsiyen (y) (p.34)

Disque (Am), أسطوانة

(de : K. aḍebsi « assiette », del'Ar-dial)

Alayki (u), n.et adj. Msc, ilaykiyen (p.)

(y), laïc, لمانى

Talaykit (te), n. et adj. Fém., tilaykiyin

(tt), laïque, لاىقة, لمانىة

(de : fr. laïc)

Aliktruni, adj,msc, iliktruniyen, (p.59)

Électronique, إلكترونى

Taliktrunit (te), adj. Et n.fém.,

Chapitre V : comparaison, critique et propositions

Tiliktruniyin (te), électronique, إلكترونية

(de : fr. électronique)

5. Les néologismes :

La langue ne peut se suffire à elle-même puisqu'elle est un système vivant, donc elle peut avoir des changements avec le temps par la création de nouveaux mots pour définir des réalités nouvelles. Ce nouveau lexique préserve la langue et lui permet d'être à jour, donc de répondre aux besoins des locuteurs qui utilisent cette même langue. Mais, il faut noter que l'usage des néologismes doit être au service de la langue. L'usage excessif de néologismes provoque une rupture entre cette langue et ses locuteurs et rend cette dernière inaccessible.

La néologie est un processus d'innovation. On réserve souvent l'emploi de ce terme au domaine propre du lexique. Dans ce cas, néologie indiquera un processus par lequel le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation ou la composition. Les nouvelles unités créées sont appelées néologismes. Ces derniers sont inventés en vue de favoriser l'enrichissement de la langue et développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités technique, juridique, etc.

Conclusion :

Malgré toutes ces lacunes, le dictionnaire de J-M Dallet est le premier produit lexicographique de génération scientifique, sa partition a donné une dimension internationale à la langue kabyle et sera encore mieux en le complétant avec d'autres parlers pour couvrir toute la Kabylie. Quant au dictionnaire de M-A Haddadou parfaitement néologique, destiné au large public, il contient tous les néologismes qui sont en usage aujourd'hui dans la société et utilisés dans tous les domaines, en particulier ceux qui sont en usage dans les médias et les écoles. Ces deux dictionnaires ont une grande importance pour le domaine lexicographique berbère, mais ces lacunes peuvent être rectifiées.

Conclusion générale

Conclusion générale :

L'élaboration d'un dictionnaire obéit à un choix personnel et scientifique plus ou moins calculé, un choix très délicat qui doit répondre à des critères uniformes et raisonnables. Cette entreprise d'inventaire doit être justifiée par le lexicographe car ce dernier opère un tri dans le lexique d'une langue afin de construire une liste de mots appelée entrées, ces entrées constituant la nomenclature.

La tâche des lexicographes constitue donc à convertir les vocabulaires en lexèmes. C'est pour cela qu'il faut admettre dès le départ qu'un dictionnaire est toujours une œuvre non close, inachevée. Traiter tout le lexique d'une langue est une entreprise colossale, surtout à cause de la difficulté matérielle et intellectuelle de recenser le plus de termes possible dans des contextes différentes, parce que tout dictionnaire de langue se repose sur un contexte qui fournit les emplois en usage des mots à décrire. Pour juger de l'étendue d'un dictionnaire, il est nécessaire de tenir compte de sa macrostructure (l'ensemble des informations présentées dans chaque article).

Le dictionnaire doit répondre aux questions des lecteurs, qui rencontrent des termes ou des sens qu'ils n'appartiennent pas au lexique de la langue commune. Ils ont besoin d'une traduction des termes qu'ils ignorent, à l'aide des mots et des concepts les plus courants.

La majorité des travaux lexicographiques berbères anciens, ont été réalisés par des spécialistes français, certains ayant été confectionnés pour être utilisés comme moyens de communication entre l'administration, les colons européens et les populations berbérophones, et non pas pour servir à l'enseignement de la langue ou sa connaissance. Ces œuvres sont pauvres dans leurs nomenclatures et leurs définitions, ce qui justifie les nombreux manques et les erreurs trouvés dans ces ouvrages.

La lexicographie berbère a produit divers types d'ouvrages lexicographiques, qui ont été améliorés d'une période à une autre, jusqu'à prendre une approche scientifique, mais de tous ces produits, aucun n'est destiné au public non initié. Malgré l'évolution et l'amélioration de ces produits, mais des carences sont aussi à prendre en compte.

Ce travail intitulé : « essai d'analyse comparative et critique de deux dictionnaires : J-M Dallet 1982, et M-A Haddadou 2018 », s'inscrit dans le domaine de la linguistique, plus précisément la lexicographie amazighe. L'objectif de ce modeste mémoire est de décrire ces deux travaux et dégager les divergences et les convergences entre eux afin de donner des

Conclusion générale

propositions pour améliorer et enrichir ces deux œuvres. C'est une tentative d'enrichissement et d'aménagement du lexique du kabyle.

Notre travail est divisé en cinq chapitres dont nous avons consacré le premier chapitre aux notions théoriques relevant du domaine de la lexicographie en définissant les termes de base qui nous semblent importants pour bien comprendre ce travail.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, on s'est intéressé à l'histoire du dictionnaire pour savoir son origine et voir son évolution de sa naissance jusqu'à aujourd'hui. Au sein du même chapitre, nous avons essayé de retracer le parcours et d'établir un état des lieux de la production lexicographique berbère de 1844, date d'apparition du premier dictionnaire de J-M De Paradis, jusqu'à l'apparition du premier dictionnaire monolingue en 2010 de K.Boumarra.

Le troisième et le quatrième chapitre, on été consacré, respectivement, pour la présentation des deux dictionnaires : Kabyle- français de J-M Dallet (1982) et Tamaziɣt tatrart de M-A Haddadou (2018), l'examen de leurs macrostructure et leurs microstructure nous a permet de rendre compte des principales insuffisances, lacunes et ainsi les difficultés que peut rencontrer un consultant non averti dans son activité de consultation et qu'on peut résumer comme suite :

- On examinant ces deux dictionnaires on se rend compte de plusieurs problèmes dans l'organisation de la macrostructure et la microstructure. Les deux types de classement adopté par ces deux dictionnaires sont le classement par ordre de racine pour le dictionnaire de J-M Dallet et le classement par ordre alphabétique des mots pour le dictionnaire de M-A Haddadou. Tout ouvrage de consultation doit assurer aux usagers un repérage simple et facile, il doit être un ouvrage adressé au large public non initié. Dans les deux cas, sans autant réduire leurs avantages, on note quelques problèmes. Le classement par racine nécessite une connaissance et une maîtrise de la langue, complique l'opération de repérage des unités et rend l'entreprise de consultation délicate pour l'utilisateur. Le classement par ordre alphabétique des mots, causent un déséquilibre dans la répartition des entrées dans le dictionnaire, vu que la lettre A et T prennent presque la moitié du dictionnaire hors que certaines autres lettres ne dépassent pas 15 entrées. On note aussi qu'il fait interrompre l'appartenance morphosémantique des lexèmes.

Conclusion générale

- La définition lexicographique, dans la majorité des cas, se réduit à la définition par équivalence. Cela instaure une sensation de gêne chez l'utilisateur, puisque les langues (Kabyle et Français) ne partagent pas les mêmes traits et champs sémantiques.
- Les exemples sont d'une grande importance dans un dictionnaire car ils viennent compléter la définition et la concrétiser. Pour l'ouvrage de M-A. Haddadou, cette partie n'est pas exploitée, puisqu'en aucun cas, l'auteur a fait compléter sa définition avec un exemple explicative.
- Après l'étude de ce corpus, nous avons constaté l'absence de la transcription phonétique dans les deux dictionnaires, hors que c'est un élément essentiel dans la composition d'un outil lexicographique.

Enfin, le cinquième et le dernier chapitre donne lieux à la comparaison des deux dictionnaires, aux critiques et aux propositions afin de remédier aux problèmes de la lexicographie amazighe et de contribuer à la réflexion dans le cadre de confection d'un dictionnaire amazighe pour un public large et non initié.

Cette étude centrée sur la lexicographie amazighe nous engage à ouvrir une percée sur une nouvelle problématique : la place du dictionnaire dans l'activité pédagogique et didactique ainsi que son rôle dans l'aménagement de la langue après son institutionnalisation.

1. Ouvrages et articles:

- AZIRI B., néologie et calque dans les médias Amazigh, H.C.A. 2009, p46.
- REY A., De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot, Armand Colin, Paris, 2008
- ACHAB R., la néologie lexicale berbère. Ed. peeterr, paris, 1996.
- BEN ABBAS M., « *l'exemple illustratif comme ingrédient microstructurel essentiel d'un dictionnaire monolingue* » in Iles d imesli N° 9.
- BERKAI A., « *Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie berbère* » in Synergies Brésil N° 11, 2013.
- BOUNFOUR A., *Dictionnaires berbères* in Encyclopédie berbère XV, Ed. sud, 1995.
- BOUYOUCHEF S., SABRI-M., « *la création des termes et la traduction scientifique est Hend SADI* », in Timsal n tmazight N° 8, Cnplet/ Men, 2017. PP.79-87
- CHAKER S., Lexicographie et comparaison : « le dictionnaire informatisé de la langue berbère ». In : Journée d'étude de linguistique berbère. Paris, Publications de l'INALCO, 1989.
- COHEN D., « les racines », in a la croisé des études libyco-berbère. Mélanges offert à Paulette Galand- pernet et Lionel Galand- Guether, 1993
- COLLIGNON-L et GLATIGNY-M, *Les dictionnaires : initiation à la lexicographie*, ed. CEDIC, Lyon, 1978.
- DOURARI A.(Dir.), La dictionnaire des langues de moindre diffusion «(le cas de tamazight),CNPLET, 2010
- DUBOIS J., et al., Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed. Larousse, 2012.
- DUBOIS J., et Claude., *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, coll. Langue et langage, Larousse, paris, p.12
- DUDOIS-Jet al, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, 2002
- GUERCHOUHL., « *la néologie par traduction en tamazight, les procédés employés et leurs effets de sens* », in Timsal n tmazight n° 7, CNPLET/ MEN, 2016, p.2
- GUERCHOUH L., « *de la racine à la lexie* », in iles dimesli N° 9. P.p.43-46
- HADDADOU M-A., Dictionnaire de ; Tamazight tatrart ; Tamazight-Français- Arabe, Ed. BERTI ,2018.
- IMARAZEN M., LADDAOUI-N, « *traduction vers tamazight ; etre archaïsme, emprunt et néologisme* », in Timsal n Tmazight n° 7, CNPLET/MEN, 2016

- PROUVOST J., et SABLAYLLES J-F., les néologismes, paris, presse universitaire d France, 2003.
- REY Debove J., (Dir.), « *la lexicographie* » in Langage N°19, 1970.
- DALLET Jean-Marie, dictionnaire kabyle- français, parler des Ath Menguellat. Ed. SELLAF. Paris.1982.
- NAIT ZERRAD K., grammaire berbère contemporain (kabyle) I morphologie, ENAG, Alger, 1995.
- MEHDI N., « *pour un classement par ordre alphabétique en lexicographie amazighe* », in iles d imesli N° 9, pp. 25-41
- OULD FELLA K., « *au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de références : le cas de quelques dictionnaires de Tamazight* », in, synergies Brésil n°11, 2013.
- PIOCHE J., *précis de lexicologie française, l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, France, 1977.
- REY A., *La terminologie : noms et notions*, 2^{ème} édition, P.U.F, France, 1992.
- Sündüz Öztürk Kasar, « *pour une typologie moderne des dictionnaires* » in Synergies Turquie N° 1, 2008.
- TAIFI M., « *problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight* » in Awal N°4, cahiers d'études berbères, 1988.

1. Thèses et mémoires :

- AOUDIA A., *Etude lexicale des parlers de la région des Ait Aidel (vallée de la Soummam), pour l'élaboration d'un dictionnaire bilingue : Kabyle-Français, complémentaire du Dallet*, thèse de doctorat, Tigziri Nora (dir.), Nait Zerrad Kamel (co.dir.), université Mouloud Mammeri, 2015.
- Aliane K., le dictionnaire kabyle-français de J-M Dallet (1982), Examen critique et propositions, mémoire de Magister, Yahiaten Mohammed (Dir), université Mouloud Mammeri, 2010.

- HAMEK B., *introduction à la réalisation d'un dictionnaire Amazigh-Amazigh à base Kabyle, thèse de doctorat, HADDADOU M-A,(Dir.), Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, 2012.*

2. sitographie :

- <http://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/dictionnaire>
- <http://ww.elearning.univ-bejaia.dz>
- <http://www.etude-littaire.com> (histoires des dictionnaires)
- Préface du dictionnaire le Petit Robert :
<https://pr.bvdep.com/AidePR/Pages/pdf/preface1.pdf>

Agzul

Afares n usegzawal,d axeddim n umseknawal imi d netta i yettextirin amawal n tutlayt aken ad yesbed umuy n wawalen umi neqqar tidfayin. Tagrumma n tedfayin-a nessawal-asent tawsiwan.

Amseknawal, yettassa awalen d iliksimen, yef waya ilaq ad ad nzer d akken asegzawal ur yezmir ara ad d-yejmaε akk awalen n tutlayt acku ulac allalen s wacu nezmer ad d-nawi akk awalen-a deg wattalen yemxallafen. Axatar d attal-agi I ay-d-yettaken timras I deg nesemras awalen-a akken ad ten-id-neglem.

Asegzawal ilaq ad d-yerr yef isteqsiyen n yimeyri I d-yettmagaren awalen ney inumak ur yessin ara yef waya hwağen tasuyilt n wawalen-a.

Tuget n ifarisen n useknawal n tmaziyt iqburen, xedmen-ten imeskaren iyeñtađen ladya ifransisen, kra deg-sen gan-ten akken ad ilin d allal n teywelt ger tedbelt, iserdasen d imsinziye. Ifarisen-agi, xussen deg tewsiwant d tbadutin-nsen.

Aseknawal yerzan tamaziyt, tesa ugar ifarisen ama d isegzawalen, ama d imawalen..., yessilyen seg talit yer tayed almi ssawden yer tayult tusnant

Axeddim-a isem-is: “tirit n tesleđt d userwes d uzyan n sin isegzawalen: J-n dallet taqbaylit tafransist (1982) akked tamaziyt tatrart tamaziyt tafransist taerabt n M-A. HADDADOU (2018)”.

Iswir n uktay-a, s tezrawt n sin-agi isegzawalen, ad d-nesmiwer uguren n umseknawal n tmaziyt ama d wid yerzan tabadut, ama d wid yerzan asesmel n tenga tammawalt.

Akken ad nefhem tikiwin n tegmi-agi, nefda akatay-a yef 5 n yixfawen:

-ixef amezwaru yerza timidranin tizrayanin yezan tayult n umseknawal s usbadu n wawalen igejdanen akken ad nefhem axeddim-a.

-deg yixef wis sin, nerra lwelha-nney yer umezruy n usegzawal akken ad nissin amettines, dayen nzer tamhazt-is seg tlalit-is ar ass-a. deg yixef-agi dayen, ad neeređ ad nwali ifarisen yerzan tamaziyt seg 1844, aseggas ideg id-yeffey usegzawal amenzu n J-M de Paradis, alma d 2010 anda d-yeffey usegzawal amezwaru ayenutlayan taqbaylit s teqbaylit n K.BOUMARRA.

-deg yixef wis ukuz (4), deg-sen inga tazrawt i yisegzawalen n Dallet d win n Haddadou asezrew n teysesmyert-nsen d teysemezzit-nsen, yessafrar-d nneqšan d wuguren igejdanen I d-yettemlili imeyri deg unadi-ines. Ay-a nezegzel-it-id di kra n tenqidin I d-iteddun:

- Asezrew n isegzawalen-a, yesban-ay-d ugur n tuddsa n teysesmyert d tiysemezzit. Tawsit n usesmel n tedfayin ad naf asesmel s yizuran deg usegzawal n J-M. Dallet d usesmel agemmayan deg usegzawal n M-A. Haddadou:
 - Asesmel s yizuran, yehwağ tamusni n yilugan n tutlayt, ayagi yettarra anadi yef tedfayin yeweer.
 - Asesmel agemmayan n wawalen, ur isemnekni ara deg usebdu n tedfayinn deg usegzawal, amedya ad naf isekkilen “A” d “T” wwin qrib azgen deg usegzawel ma d kra n yisekkilen nniđen ur sein ara ugar n 15 n tedfayin. Arnu yer waya, asesmel-agi igellu-d s rwağ d tuyalin gar tferkiwin n usegzawal imi asesmel-a igezzem assay n talya d urnamek yellan gar wawalen.
- Tabadut n useknawal, deg tuget n isuka, ad tt-naf d tabadut tamegdazalt. Ay-agi ur yetteawan ara imeyri imi Tamaziyt d Tefransist d snat n tutlayin yemxallafen, ur seant ara yiwen n wannar anamkan.
- Imedyaten sean azal meqqren deg usegzawel, acku semden tabadut yerna yessekmam-itt. Deg usegzawal n M-A. Haddadou, aħric-agi ur yemmid ara imi ameskar, ur iga ara imedyaten ara d-yessegzin tabadut-is.
- Send tazrawt n wammud-a, nga tamawt yef tira tamsislant i iban deg isegzawalen i sin, ulamma d aferdis anumaz deg usuddes n tfarest n useknawal.

Di taggara, deg yixef wis semmus, nesserwes sin isegzawalen, nezyen-iten akken ad nessawed ad d-nefk isumar akken ad nerr tilas I wuguren n useknawal n Tmaziyt.

Tazrawt-agi yef useknawal n Tmaziyt, yeldi-d allen yef tmukrist tamaynut: adeg n usegzawal deg urmud asnal mud d wazal-is deg(l'aménagement) n tutlaytsend asenseb d usudu-ines.

Amawal:

Afares: elaboration	Tabadut tamegdazalt : définition par équivalence
Afaris: le produit	
Amseknawal: le lexicographe	Annar anamkan : champs sémantique
Aseknawal: la lexicographie	Sekmem : concrétiser
Umuy: liste	Mmed : exploiter
Tidfayin: les entrées	Ban : absent
Tawsiwant : la nomenclature	Anumas : essentiel
Attal : le contexte	Asnalmud : didactique
Timras : les emplois	Asudu : instituer
Tayult tusnant : approche scientifique	Taysemyert : la macrostructure
Smiwer : énumérer	Taysemezzit : la microstructure
Tanga : la matière	
Tanmawalt : lexicale	
Timiḍranin : les notions	
Tizayanin : théoriques	
Anetti : origine	
Tamhazt : l'évolution	
Tuddsa : l'organisation	
Semnekni : équilibrer	
Asebḍu : la répartition	
Isuka : les cas	